ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PRIVÉS

BOUDIAF DÉCIDE DE SÉVIR

Page 5

LFC 2015 ET TRANSITION DÉMOCRATIQUE

LE MSP ÉGRATIGNE LE GOUVERNEMENT

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2524 - Jeudi 2 juillet 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RAMADHAN

14 MENUS POUR MANGER SAINEMENT

Pages 11 - 12 - 13 -14

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2015

À L'ÉPREUVE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Page 5

- RÉVISION DE L'IBS ET DE LA TAP POUR LES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS
- CAP SUR LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES ET LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
- DES MESURES POUR ENCOURAGER LES ENTREPRISES PRODUCTIVES
- L'OUVERTURE DE L'ALGÉRIE AU COMMERCE MONDIAL INÉVITABLE
- VERS DE NOUVELLES TAXES SUR LES VÉHICULES NEUFS ET LA CONSOMMATION DE CARBURANT
- LE CHÈQUE OBLIGATOIRE POUR DRAINER LES FONDS HORS CIRCUIT BANCAIRE

800 BOULANGERIES ONT BAISSÉ RIDEAU

ATTENTION À LA CRISE DU PAIN !

Page 3

UN PISTOLET-MITRAILLEUR ET UNE CEINTURE EXPLOSIVE RÉCUPÉRÉS

UN TERRORISTE ABATTU À AÏN-DEFLA

Page 4

Repères

1.000
accords et conventions signés entre les universités. algériennes et françaises.

1
million d'appels reçus en 6 mois au centre d'appels du ministère de l'Intérieur.

15
milliards DA de transactions commerciales non facturées.

Plus de 90 % des colis alimentaires distribués aux nécessiteux

Plus de 1,8 million de colis alimentaires ont été distribués aux nécessiteux à travers tout le territoire national au dixième jour du Ramadhan, a-t-on appris, lundi, auprès du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine.
Au dixième jour du Ramadhan, 1.811.645 colis alimentaires ont été distribués aux nécessiteux à travers le territoire national, soit 90,69 % des colis consacrés à l'opération de solidarité du mois sacré, a déclaré, à l'APS, le conseiller chargé de la communication au ministère, Hachemi Nouri.
L'opération de distribution de ces colis alimentaires est supervisée par les Assemblées populaires communales (APC) en collaboration avec les services de l'action sociale relevant du ministère de la Solidarité nationale.
L'opération se déroule dans de bonnes conditions, selon M. Nouri qui indique que les instructions sur cette opération ont été respectées.
Concernant l'ouverture des restaurants de l'Iftar, il a souligné que l'opération s'était élargie par rapport à l'année dernière, indiquant que 1.157 restaurants ont été ouverts à travers le territoire national jusqu'au 10e jour du mois de Ramadhan et que 1.386.455 repas chauds ont été distribués.
Ces restaurants ont été ouverts par les APC, le Croissant-Rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens (SMA), l'Union générale des commerçants et artisans algériens ainsi que des associations autorisées suivant le cahier des charges.
La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, avait précisé que l'enveloppe financière consacrée au financement de l'opération de solidarité durant le mois de Ramadhan 2015 s'élevait à 8 milliards de da distribués sous forme d'aides.
Ce montant est assuré par plusieurs parties et plusieurs secteurs, à l'instar des ministères de la Solidarité nationale et de l'Intérieur et des collectivités locales, du fonds de la Zakat, du CRA outre les apports de donateurs.

Le département d'agronomie de l'université de Batna érigé en école nationale

Le département d'agronomie de l'université Hadj-Lakhdar de Batna est désormais érigé en école préparatoire pour avoir, dans 2 ans, le statut d'Ecole nationale d'agronomie, a indiqué, lundi, le recteur, Tahar Benabid.
Au cours d'une allocution prononcée à l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2014-2015, ponctuée par la remise de récompenses aux majors de promotions, le même responsable a également annoncé un changement de statut pour le département de sciences vétérinaires qui deviendra Institut national.
Le recteur a ajouté que l'université de Batna devrait compter, à la prochaine rentrée, 64.000 étudiants dont 14.000 nouveaux bacheliers attendus, ce qui en fera la plus grande université algérienne en nombre d'étudiants.
Quelque 5.000 nouveaux bacheliers seront orientés vers le pôle universitaire de Fesdis (nord de Batna) qui comptera environ 16.000 étudiants répartis à travers les départements d'anglais et de français, ainsi que les Instituts de sport, de prévention, de sécurité industrielle et d'hydraulique.

300 locaux commerciaux en projet au niveau des marchés de la ville d'El-Oued

Au moins 300 locaux commerciaux seront réalisés au niveau des marchés du centre-ville d'El-Oued dans la cadre du plan d'organisation des marchés visant à éradiquer le commerce informel, a-t-on appris mardi des responsables de l'assemblée populaire communale (APC) d'El-Oued.
Ces futures structures commerciales ont été réparties sur deux espaces très fréquentés par les consommateurs, à savoir le marché central actuel, et le marché dit "Souk Libya", a indiqué le P/APC par intérim, Bachir Bouferoua.
Quelque 200 locaux commerciaux ont été retenus au niveau de "Souk Libya" en vue d'organiser le commerce des fruits, des légumes, des viandes et le commerce de poissons, qui seront réalisés selon les normes requises, alors que les 150 autres locaux ont été programmés au marché central de la ville d'El-Oued, dans le but d'organiser les activités du commerce de tissus, a déclaré le même responsable.
Une enveloppe d'un million dinars a été consacrée dans une première phase au titre de cette action pour la réhabilitation et l'aménagement de certaines pavillons du marché central de la ville d'El-Oued, a-t-il fait savoir, ajoutant que des opérations similaires seront menées pour les pavillons restants au niveau de cet espace commercial.
Il est prévu aussi la réalisation de sièges pour les services de la police pour soutenir ce programme d'organisation, a-t-il signalé.
Pas moins de 120 locaux commerciaux ont été attribués récemment au site de "Souk Lybia", au profit de jeunes commerçants dans le cadre de l'organisation les activités commerciales et la lutte contre le commerce informel.

Dixit

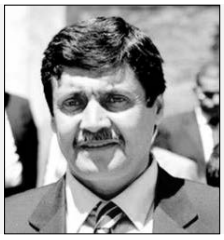

Tayeb Zitouni

"Notre cheval de bataille au ministère des Moudjahidine est d'écrire l'Histoire de l'Algérie durant la Révolution de novembre 1954 en fournissant tous les moyens nécessaires aux historiens, universitaires et chercheurs chargés de cette noble mission. Plusieurs moudjahidine qui étaient "récalcitrants" ont accepté de livrer leurs témoignages, alors que d'autres se sont mis à rédiger leurs mémoires."

Un smiley lumineux pour les... automobiliste

Marre des coups de klaxon et des insultes à travers la fenêtre pendant les embouteillages ? "Faites de la route un endroit plus heureux", c'est le slogan de ce nouvel accessoire pour voiture qui vient d'être lancé sur Kickstarter. Son objectif est de faciliter la communication entre les automobilistes... Mais aussi de "propager quelques sourires". MotorMood — c'est son petit nom — n'est autre qu'un smiley lumineux qui sert à dire "merci" aux autres conducteurs. Cet accessoire adorable doit être accroché sur la fenêtre arrière de votre véhicule avec un adhésif réutilisable. Il nécessite également l'installation d'un petit bouton sur le pare-soleil. Une simple pression sur ce dernier, et le petit visage souriant s'allume durant six secondes, envoyant ainsi un signe amical à la voiture derrière vous.

La seconde supplémentaire du mois de juin peut servir... la bonne cause

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, la dernière minute du mois de juin durera 61 secondes. Cette seconde additionnelle, appelée "seconde intercalaire", est censée permettre de rattraper le retard dû au ralentissement de la rotation de la terre. En France, cette seconde se rajoutera entre 1h59 minutes et 2 heures du matin le 1er juillet.
A part dormir une seconde en plus, ce qui en soi ne change rien, vous ne voyez pas très bien comment profiter de cet infime gain de temps ? Plusieurs associations ont trouvé le moyen de rentabiliser ce mouvement de trotteuse supplémentaire en... donnant votre seconde.

Faire "quelque chose qui compte"

1 seconde, c'est rien. C'est le temps pendant lequel vous avez essayé de vous rappeler si vous aviez bien éteint le fer à repasser. 1 seconde, c'est le temps qu'il vous a fallu pour réaliser que vos clés que vous cherchiez partout étaient dans votre poche. 1 seconde, c'est le temps pendant lequel vous avez vérifié votre mèche dans le miroir pour la 25e fois de la journée...

LFC 2015 ET TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Le MSP égratigne le gouvernement

Le contenu du projet de la loi de finances complémentaire 2015 ne semble pas agréer de larges pans de la classe politique. Le MSP fait partie des partis politiques qui s'inscrivent en porte-à-faux avec les grandes lignes de ce projet, dont le contenu a filtré dans la presse nationale alors que le texte n'est qu'au stade d'avant-projet puisqu'il n'est pas encore passé par le Conseil des ministres.

PAR KAMAL HAMED

Le MSP, qui suspecte le pouvoir de vouloir passer le projet en question à travers une ordonnance présidentielle, dit d'emblée non à cette démarche. En outre ce parti politique suspecte aussi le gouvernement de vouloir de nouveau, suite à l'effondrement des prix du baril de pétrole et à l'amenuisement des ressources financières du pays, de vouloir de nouveau contracter des crédits pour faire face à cette nouvelle donne. Dans le communiqué rendu public hier, faisant suite à la réunion de son bureau national, le MSP estime que cette nouvelle tendance n'est que le reflet de l'échec de la politique gouvernementale ce d'autant que durant plus de 10 années le pays a bénéficié d'une hausse considérable des prix du baril du pétrole et avait donc à sa disposition une formidable manne financière. Le communiqué du MSP, signé de la main de son président, Abderezak Makri, accuse aussi le pouvoir d'avoir fait perdre au pays une chance historique à cause de la gabegie dans la gestion et la propagation du phénomène de la corruption. Sur un autre plan, purement politique celui-là, le MSP

Abderezak Mokri.

réitère son invitation au pouvoir afin d'accepter de collaborer avec l'opposition conformément aux normes internationales pour faciliter la transition démocratique *« négociée »* et ce afin d'éviter le chaos et l'instabilité. Nul besoin de rappeler que le MSP, qui a fustigé dans son communiqué la politique gouvernementale *«d'achat de la paix sociale»,* fait partie de la CNLTD et de l'ICSO au sein desquelles se regroupe la majorité des partis de l'opposition. Des partis qui n'ont eu de cesse de clamer, en vain, la nécessité d'une transition démocratique. Le pouvoir a toujours opposé une fin de non recevoir à ces doléances. Conjoncture oblige, le MSP a condamné la montée de la violence et du terrorisme qui touche plusieurs pays arabes, dont la Tunisie qui vient d'être frappée de plein fouet par une attaque terroriste d'envergure quia a fait presque 40 morts, dont une grande majorité de touristes européens. Par la suite, le MSP développe une lecture par rapport à la recrudescence du terrorisme en estimant que ces pratiques sont des moyens destructeurs entre les mains des puissances colonialistes et des régimes totalitaires pour réprimer les peuples et contrôler leur volonté. Dans la foulée, le MSP considère aussi que les réseaux terroristes sont des phénomènes marginaux dans les sociétés arabes par rapport aux mouvements réformistes pacifistes. Le communiqué s'étonne en outre du retour des actes terroristes après un reflux suite aux révolutions arabes. Le MSP dénonce enfin l'attaque de la flotille qui a voulu briser le blocus de la bande de Ghaza . .

K. H.

800 BOULANGERIES ONT BAISSÉ RIDEAU

Attention à la crise du pain !

PAR FAYÇAL ABELGHANI

Les boulangeries vivent une crise depuis la fermeture de 800 d'entre elles depuis le début de l'été. Une situation qui pénalise les consommateurs mais fait le bonheur de l'informel. A l'échelle nationale, les centaines de boulangeries qui ferment pendant ce mois de Ramadhan trouvent plusieurs raisons. Si certains préfèrent baisser les rideaux pour leur congé annuel, certains mettent la clé sous le paillasson pour plusieurs raisons. Pire, en ce mois de Ramadhan, certains ont mal choisi la période pour fermer leurs commerces face à une demande explosive sur le pain actuellement. En Algérie, il fait savoir que la consommation du pain augmente à raison de 5 baguettes en moyenne achetées quotidiennement. Sans compter que certains se fidélisent chez leurs boulangers du coin pour apprécier le produit pané dans toute sa variété. D'autres par réflexe préfèrent même faire « *la file indienne* » devant une boulangerie de réputation. Mais ces derniers temps, certaines enseignes de boulangeries ont changé de nom. Elles deviennent soit des magasins pour habillement ou cafés aménagés pour la circonstance. Dans certaines agglomérations, ce sont les vendeurs informels du pain qui s'activent dans les rues et à proximité des marchés. Les baguettes, pain mahonnais et autres pains traditionnels sont vendus au double prix que ceux des boulangers. Les consommateurs sont finalement obligés de se procurer du pain écoulé dans des conditions d'insalubrité où la poussière, pollution et saleté jouxtent ces lieux de l'informel. Mais pour l'UGCCA qui à travers son comité national des boulangers, la situation empire et pèse sur des boulangers dont on estime près de 800 qui ont fermé depuis quelques temps. Les raisons fort connues tournement autour du prix, les conditions d'exercice de la profession et les taxes. L'UGCCA a maintes fois adressé ces doléances aux pouvoirs publics pour venir en aide aux boulangers suite à une crise qui dure depuis des années. Au niveau du prix, les boulangers se plaignent des marges trop réduites qui ne leur permettent
pas de couvrir leurs charges (électricité, eaux, maintenance des équipements) et d'assurer la perspective de durer dans la profession. C'est l'une des raisons qui a poussé certains boulangers à ne plus exercer ou de changer leur activité. La menace de grève qui planait au début de juin dernier a été ajournée et reportée ultérieurement. Quant au ministère du Commerce, celui-ci affirme qu'il serait disposé à écouter les professionnels de la boulangerie mais sans remettre en cause la politique du subvention du pain accordée par l'Etat. Mais, une source nous indique que le dossier serait pris en charge juste après l'Aïd, mais sans indiquer une date précise. Pour sa part, le comité des boulangers fait savoir qu'il reste toujours disposé pour un dialogue avec les pouvoirs publics en tentant de trouver un terrain d'entente pour éviter d'ailleurs un grogne de plus. Mais face à ce qu'on pourrait appeler la « *crise du pain* », ce sont les moments de pénurie vers la fin du Ramadhan qui sont le plus à craindre.

F. A.

ZAKAT EL-FITR

Fixée à 100 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé mercredi les fidèles à s'acquitter de Zakat El-Fitr du mois de Ramadhan, fixée cette année à 100 DA. Dans un communiqué, le ministère a appelé les fidèles à s'acquitter de Zakat El-Fitr du mois de Ramadhan, précisant que sa valeur a été fixée cette année à 100 DA par personne, soit un "Sa'a" (une mesure) de nourriture des Algériens équivalant à 2 kg. Le ministère a indiqué par ailleurs avoir chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités religieux des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15e jour du mois de Ramadhan en vue de la distribuer aux nécessiteux. Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, aussi bien nanti que pauvre disposant d'un surplus de subsistance journalière et qui doit faire don de la Zakat pour lui même et pour les personnes à sa charge, a rappelé le ministère.

R.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Mobilis honore les lauréats

Après avoir gratifié les étudiants major de promotions des différents établissements universitaires à travers le pays, Mobilis accompagne la cérémonie nationale de remise des diplômes aux lauréats de la formation et de l'enseignement professionnels de l'année scolaire 2014/2015.

Organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, la cérémonie aura lieu aujourd'hui au niveau de l'école du tourisme de Staoueli à Alger,

Une occasion pour l'opérateur national, d'honorer et de féliciter les jeunes diplômés, ayant acquis des connaissances et des compétences dans différents domaines professionnels dont dispose ce secteur stratégique.

Par le biais de cet évènement, Mobilis fidèle à sa politique d'entreprise citoyenne, encourage l'insertion des jeunes dans le monde du travail et leur contribution au développement socio-économique du pays à travers un programme de formation nationale de qualité.

COTISATIONS À LA SÉCURITÉ SOCIALE

15 % des employeurs payent en retard

Plus de 50.000 employeurs, relevant en majorité du secteur économique public, payent en retard leurs cotisations, soit 15% des employeurs affiliés, a indiqué, hier, la Caisse nationale de recouvrement de cotisations de sécurité sociale (CNRSS).

PAR INES AMROUDE

Sur les 350.000 employeurs affiliés à la sécurité sociale, *"52.000 accusent durant l'année des retards pour le paiement de leurs cotisations, dont près de 1.000 employeurs versent leurs cotisations avec jusqu'à 2 à 3 ans de retard, ce qui influe sur les trésoreries des caisses de la sécurité sociale"*, a déclaré le directeur général de la CNRSS, Malek Hamdani à l'APS.

Le même responsable a précisé, qu'il s'agit *"dans la majorité des cas, des employeurs relevant du secteur économique public activant dans certaines branches comme le bâtiment et le transport ainsi que les fermes pilotes du secteur agricole"*, estimant que cela est dû à des *"difficultés financières"*.

La Caisse de recouvrement reproche, par ailleurs, à certaines petites entreprises du secteur privé (moins de 20 travailleurs), la sous-déclaration (non déclaration du salaire réellement versé) et dans d'autres cas, la non déclaration des travailleurs, a-t-il ajouté.

Les cotisations recouvrées chaque année par la CNRSS sont de l'ordre de 950 milliards de dinars, dont 51 % sont reversés à la Caisse nationale des retraites (CNR), a-t-il aussi révélé.

M. Hamdani a expliqué, en outre, que le taux de répartition de reversement des cotisations recouvrées, aux différentes caisses de la sécurité sociale, notamment, la Caisse des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et de la Caisse nationale des assurances chômage (Cnac), est prévue par la réglementation.

D'autre part, il a relevé que les 350.000 employeurs affiliés à la sécurité sociale, comptent plus de 5 millions de salariés et de 3 millions de catégories particulières, telles que, les étudiants, les apprentis, les artistes ainsi que les bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS).

Il s'agit d'assurer l'équilibre des caisses de sécurité sociale et de retraite

Un délai de 6 mois pour faciliter le paiement des cotisations

"Des échéanciers de paiement seront accordés aux employeurs qui ont des retards dans leurs cotisations, afin de leur permettre de payer leurs dettes", a tenu à rassurer M. Hamdani.

A cet effet, un délai de 6 mois reste ouvert pour l'année 2015, permettant aux employeurs retardataires de se présenter aux agences Cnas afin de bénéficier de ces mesures de facilitations. Le responsable de la caisse de recouvrement invite les employeurs qui accusent un retard dans le versement de leurs cotisations à se présenter à une des agences de Cnas pour bénéficier des échéanciers de paiement selon les capacités financières de l'entreprise pour pouvoir payer leurs dettes. A la fin de décembre 2015, une évaluation de la situation sera effectuée pour *"prendre les décisions qui s'imposeront"*, a-t-il averti.

I. A.

UN TERRORISTE ABATTU À AÏN-DEFLA

Une pistolet-mitrailleur et une ceinture explosive récupérés

Un terroriste a été abattu mardi à Aïn-Defla par des éléments de l'ANP, suite à une opération de ratissage qui leur a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1re région militaire) a abattu un terroriste, hier 30 juin 2015, suite à une opération de fouille et de ratissage menée près du lieudit Oued El-Kheraz, commune de Tacheta Zougagha, wilaya d'Aïn-Defla", précise la même source. L'opération a permis la récupération d'"un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive qui a été détruite sur le champ", note le MDN. Le ministère fait remarquer que ce bilan vient s'ajouter à ceux des opérations menées les 24 et 27 juin 2015 dans la même zone où "trois (3) terroristes ont été neutralisés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux (2) fusils semi-automatiques ont été récupérés".

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

15.000 téléphones portables saisis à Batna

Plus de 15.000 téléphones portables de différentes marques, essentiellement des Smartphones de dernière génération avec tous leurs accessoires, viennent d'être saisis par la brigade mobile des douanes algériennes à Batna, a affirmé, hier, ce corps constitué. Ce coup de filet spectaculaire a été opéré au niveau d'un point de contrôle dressé par la douane près de l'échangeur nord de Batna, lors de l'inspection d'un camion semi-remorque comportant une double immatriculation (Batna et Khenchela), abandonné par le conducteur et son accompagnateur qui ont pris la fuite à la vue des douaniers, a précisé l'inspecteur divisionnaire Tahar Karfa. La marchandise saisie était "probablement destinée à des commerçants exerçant dans la ville d'El Eulma'', selon cet officier qui a aussi fait état de la saisie, dans le cadre de cette opération, de 30.000 chargeurs de téléphones, 20.000 batteries et 20.000 kits mains libres, le tout pour une valeur estimée à 400 millions de dinars.

SEISME À ORAN

Une secousse de magnitude 3,1 à Gdyel

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 21h33 à Gdyel), indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au nord-ouest de Gdyel, précise la même source.

R. N.

DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS DE RAMADHAN

70 procès-verbaux de poursuites judiciaires établis à Ghardaïa

PAR LAKHDARI BRAHIM

Pas moins de 70 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été établis depuis le début du mois sacré de ramadhan dans la wilaya de Ghardaïa contre des pratiques commerciales illégales et non conformes aux normes d'hygiène et de qualité, a annoncé la direction du commerce.

Ces procès-verbaux ont été établis au terme de 861 interventions et opérations de contrôle menées par les brigades d'inspection, mise sur pied par le secteur à l'occasion du mois de ramadhan, auprès des commerces répartis à travers les 13 communes de la wilaya, a précisé le directeur du commerce.

A l'issue de ces opérations de contrôle, qui ont touché outre les commerces des produits de large consommation, les secteur des services (restauration, hôtellerie, crémerie, limonadière, café et unité de production de lait), 71 infractions ont été relevées avec 2 fermeture de locaux commerciaux dont la plupart ne répondent pas aux règles d'hygiène et de salubrité, et la saisie des quantités de produits impropres à la consommation.

Au moins, 8 échantillons de prélèvement à des fins d'analyse de laboratoire en microbiologie et physico-chimique ont été effectués par les agents de contrôles de l'hygiène et de la qualité, dont deux cas positifs ont été décelé sur du sel de table non conforme aux normes et non iodé, a fait savoir le même responsable . Plus d'une tonne de produits alimentaires avariés (viande, produits laitiers et autres dérivés) jugés impropres à la consommation et des boissons périmées ont été saisis d'une valeur globale estimée à plus de 68.900 DA.

Cette période du mois de Ramadhan se caractérise à Ghardaïa par la prolifération du commerce informel nocturne et la transformation, durant la soirée, les rues et ruelles de la vallée du M'Zab en de véritables gargotes à ciel ouvert.

Ce phénomène est accompagné par un envahissement des trottoirs de la ville par les jeunes qui s'adonnent à des pratiques commerciales telle la vente de brochettes, (bourek et gâteaux orientaux) qui côtoient visiblement les ordures ménagères jonchées sur la voie publique particulièrement dans les quartiers populeux de Theniet El Makhzan, Benghanem et Sidi Abaz, a-t-on constaté.

L. B.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

42 terroristes condamnés à des peines capitales

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé durant les cinq premiers mois de l'année en cours 42 peines capitales à l'encontre de terroristes impliqués dans des attentats meurtriers contre des civils et des éléments de l'ANP, des assassinats ou des kidnappings entre 1995 et 2014.

Le tribunal criminel d'Alger a prononcé ces peines capitales lors de deux affaires de terrorisme, l'une le 17 février 2015 ou 26 inculpés, dont le chef de l'organisation terroriste Aqmi, Abdelmalek Droukdel impliqué dans plusieurs assassinats durant les années 90 à Alger et Boumerdes, ont été condamnés à mort.

Seize autres condamnations à mort ont été prononcées par le tribunal d'Alger le 30 mai 2015 à l'encontre d'individus pour formation d'une organisation terroriste, kidnapping, homicide volontaire, attentat à l'explosif dans un lieu public au centre du pays et dans ces environs.

Outre ces deux affaires, le tribunal criminel d'Alger avait traité depuis le mois de janvier 2015 sept autres affaires liées au terrorisme prononçant des peines allant de 3 années de prison à la réclusion à perpétuité pour appartenance aux groupes terroristes activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays y compris l'affaire du fils et frère du terroriste (abattu) Abdelhamid Abou Zeid.

Par ailleurs, une peine de six mois de prison ferme a été prononcée par les mêmes instances judicaires à l'encontre de Alaoui Abdelghani pour outrage à corps constitué sur le site Facebook.

Concernant les affaires de corruption, le tribunal d'Alger a traité l'affaire de l'autoroute Est-Ouest dans laquelle sont impliquées 16 personnes et sept sociétés étrangères.

Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé le 7 mai dernier des peines allant de l'acquittement à 10 ans de prison ferme contre des inculpés.

L. B.

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2015

À l'épreuve de la crise économique

La loi de finances complémentaire 2015 apporte beaucoup de mesures coercitives et draconiennes pour protéger l'économie nationale, développer et encourager la consommation des produits "made in Algéria", mais également instaurer des règles rigoureuses afin de réviser certaines taxes et impôts, tels que l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

PAR AMAR AOUIMER

Les dispositions du projet de la loi de finances complémentaire 2015 prévoit aussi d'assurer une meilleure maîtrise du commerce extérieur et de l'économie nationale en général. Le nouveau texte introduit également de nouvelles dispositions concernant les véhicules automobiles et la rationalisation des carburants en raison de la chute brutale des cours du pétrole. L'autre nouveauté dans cette LFC 2015, c'est l'introduction du paiement par chèque, néanmoins, certains députés ont montré des réticences en voulant rejeter ce mode de paiement, qui selon le ministre des Finances, vise à permettre aux banques de drainer les fonds hors circuit bancaire afin de lutter contre le commerce informel...

Révision de l'IBS et de la TAP pour les investissements productifs

"*L'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) seront révisés dans le cadre de la loi de finances complémentaires (LFC) de 2015 au profit de l'investissement lié à la production*", a annoncé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Cette révision fiscale entre dans le cadre de "*l'encouragement, le soutien et les facilitations en faveur de l'investissement productif créateur de richesses et d'emplois au détriment des activités commerciales*", a-t-il précisé. Ces mesures destinées, notamment, à réduire les importations massives de produits superflues à l'économie nationale, ont pour objet essentiel d'encourager et de stimuler également la production nationale. Ceci pourrait se traduire donc par la création de nombreux emplois et de richesses, notamment pour ce qui est des petites et moyennes entreprises, véritable moteur de la croissance économique dans les pays développés et avancés et même dans les pays émergents. Rappelons que le taux de l'IBS a été unifié à 23 % par la loi de finances de 2015, alors qu'il était auparavant de 19 % pour les entreprises de production et de 25 % pour les sociétés d'importation et de services, rappelle-t-on. Quant au taux actuel de la TAP, il est de 2%. Il est également question de mettre en place une révision fiscale parmi d'autres mesures prévues pour la diversification de l'économie. La loi de finances complémentaire 2015 prévoit plusieurs mesures «pour la diversification de l'économie».

Le gouvernement a décidé donc que «l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) soient révisés au profit de l'investissement lié à la production».

Cette révision fiscale entre dans le cadre de "*l'encouragement, le soutien et les facilitations en faveur de l'investissement productif créateur de richesses et d'emplois au détriment des activités commerciales*", a-t-il précisé.

Cap sur les dépenses budgétaires et la consommation énergétique

Les dépenses budgétaires de l'Etat ont enregistré une baisse sur le 1er trimestre 2015 "*suite aux arbitrages portant gel ou report de certaines opérations d'équipements*" indique le gouvernement. Précisant que les principaux résultats financiers du 1er trimestre de l'année en cours montrent que les dépenses budgétaires avaient baissé de 1,25 % durant cette période, tandis que les réserves de change ont augmenté de 1,8 milliard de dollars sous "*l'effet croisé de la baisse des flux de réserves de change et de leur valorisation positive*". Cependant, le rapatriement sur les exportations d'hydrocarbures a baissé de 45% durant le 1er trimestre de 2015, soit un recul de 7,8 milliards de dollars, souligne cette source. S'agissant du solde de la balance des paiements, il s'est établi à -1,7 milliard de dollars au 1er trimestre 2015 contre +1,8 milliard de dollars en 2014. Les pouvoirs publics indiquent que la situation macro-économique demeure *"sous contrôle"* en raison de la situation des réserves de change et du faible endettement externe, mais tout en avisant que la situation à laquelle est confronté le pays est *"délicate"* du fait que la baisse des prix de pétrole risque, selon lui, de s'étaler dans le temps et d'impacter négativement les ressources des producteurs pétroliers dans le monde. C'est dire que toute la politique et la stratégie nationale en matière de prévision économique et financière sont basées sur les prix du pétrole et de leur évolution sur le marché international. Aussi, l'objectif arrêté par le gouvernement d'atteindre un taux de croissance économique de 7 % à l'horizon 2019 constituait "*un défi que nous devons relever tous ensemble*", précise le Premier ministre. Face à cette situation, il a indiqué que le gouvernement a pris certaines "mesures d'ajustement" portant sur la rationalisation des dépenses budgétaires et le report, en dehors des secteurs sociaux, de projets d'investissements considérés non prioritaires. Il a aussi cité comme mesures le recours au marché financier pour les investissements à caractère marchand, la réduction des importations, la lutte contre les transferts illicites de capitaux par un plus grand contrôle du commerce extérieur et de ses modes de paiement (Crédoc...) et la mise en place des licences d'importation. Outre la promotion de la production nationale, le rétablissement du crédit à la consommation et un meilleur recouvrement des recettes fiscales, le Premier ministre a particulièrement insisté sur la nécessité de la rationalisation de la consommation d'énergie. Sur ce dernier point, Sellal a fait savoir que la demande de produits pétroliers est de 18 millions de tonnes avec une forte croissance de la consommation des essences (7,9 % par an) et du gasoil (5,7%).

Des mesures pour encourager les entreprises productives

Il convient de rappeler que le crédit à la consommation, la distribution du foncier, les différentes facilités à l'investissement et une campagne de sensibilisation prise en charge par l'Etat, le gouvernement annonce de nouvelles mesures au profit des entreprises nationales. La loi de finances complémentaire (LFC 2015) prévoit plusieurs dispositions pour encourager les entreprises productives. Le gouvernement estime que que la LFC 2015 *"comprendra des décisions et des mesures visant à assurer une meilleure maîtrise du commerce extérieur à travers, notamment, la lutte contre la corruption et la fraude dans le financement des importations pour mettre fin à l'anarchie qui caractérise cette activité"*. Concernant le projet de loi sur les licences d'importation, ce nouveau texte ne signifie, en aucune manière, un retour au monopole du commerce extérieur qui était appliqué dans les années 70 et 80. Cette loi, selon le gouvernement "*va permettre aux autorités publiques de mieux maîtriser les importations*". L'Algérie vise à se soustraire à l'engrenage de la monoexportation et se trouve devant une opportunité précieuse de sortir de la dépendance aux hydrocarbures "*La conjoncture économique internationale marquée par une baisse vertigineuse des cours du pétrole constitue pour l'Algérie une opportunité précieuse pour reconsidérer la situation de son commerce à l'effet de radicalement, et de manière progressive et volontaire de la dépendance aux hydrocarbures par la diversification des exportations et de l'économie nationale*", a indiqué le Premier ministre. "*En dépit de l'impact de la baisse des prix du pétrole, les équilibres macro-économiques restent stables*", selon lui.

"Les liquidités des banques, qui s'élèvent actuellement à 2.324 milliards de dinars nous permet de poursuivre le financement des investissements", a-t-il ajouté précisant que "*des instructions précises ont été données à l'effet d'accorder davantage de crédits à l'économie*". Il a également mis en exergue la nécessité "*de recouvrer les liquidités extrabancaires, estimées à 3.700 milliards DA, au profit de l'économie nationale"*.

L'ouverture de l'Algérie au commerce mondial inévitable

Les banques sont tenues d'assumer pleinement leur rôle dans l'encadrement et la promotion du commerce extérieur par le financement des investissements productifs et la dynamisation des mécanismes de contrôle des opérations de financement des importations. Pour le Premier ministre "*l'ouverture de l'Algérie au commerce mondial est irréversible*", précisant toutefois que "le rythme à imprégner à la concrétisation de ce choix reste conditionné par les intérêts socio-économiques du pays notamment pour ce qui est du contrôle des importations, selon certains médias nationaux.

La hausse sensible de la valeur des exportations a atteint 58,3 milliards de dollars en 2014 contre 62,96 milliards de dollars d'exportations, d'où, le recul de l'excèdent de la balance commerciale à près de 4 milliards dollars, selon le Premier ministre. Les exportations hors hydrocarbures ne couvrent que 25 % de la valeur des importations.

Vers de nouvelles taxes sur les véhicules neufs et la consommation de carburant

La LFC 2015 a une visée parcimonieuse de l'économie en ce sens que le gouvernement veut imposer de nouvelles taxes sur certains produits de large consommation afin de combler les déficits.- Il s'agit de la hausse de la taxe sur les véhicules neufs. Désormais, cette taxe démarrera à partir de 80.000 DA et peut atteindre 200.000 DA pour certaines voitures légères. Le montant de la taxe peut même atteindre 400.000 DA pour les véhicules roulant au diesel. Même la vignette automobile va connaître une augmentation moyenne de 1.000 DA. Ajouter à cela d'autres mesures rigoureuses, tels que la taxe sur la fortune dont le plafond sera porté à 100 millions de dinars (10 milliards de centimes) au lieu des 50 millions de dinars (5 milliards de centimes) actuellement.

Chèque obligatoire pour drainer les fonds hors circuit bancaire

"Les banques ouvriront leurs guichets à partir du 1er juillet prochain pour recevoir tous les fonds qui sont hors circuit bancaire", a noté le ministre des Finances. Ce décret exécutif a été publié au Journal officiel rendant obligatoire, à partir du 1er juillet 2015, le paiement par les moyens de paiements scripturaux (chèque, virement, carte de paiement, prélèvement, lettre de change, billet à ordre), à travers les circuits bancaires et financiers, toutes les transactions dépassant le seuil de cinq (5) millions de dinars pour les transactions immobilières et d'un million DA pour l'achat de véhicules neufs, d'équipements industriels, de yachts ou bateaux de plaisance, de biens de valeur auprès des marchands de pierres et métaux précieux, d'objets d'antiquité et d'œuvres d'art ainsi que de meubles et effets mobiliers corporels aux enchères publiques, indique le gouvernement. En outre, le ministre des Finances a souligné que cette obligation de paiement par chèque bancaire pour les transactions commerciales dépassant les seuils fixés vise aussi "*à assurer le confort au citoyen et à lui sécuriser ses transactions et à les rendre plus faciles"*. Dans une conjoncture économique défavorable caractérisée par la détérioration des cours des hydrocarbures et des termes de l'échange sachant que la balance commerciale de l'Algérie est déficitaire en raison des flux excédents des importations, contraint les responsables de mettre en place des mesures visant à protéger l'économie nationale afin d'éviter le marasme économique et le gâchis financier qui a été abondant durant les précédentes années.

A. A.

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PRIVÉS

Boudiaf décide de sévir

Une clinique privée a été fermée à Blida pour la réalisation "non autorisée" d'un bloc opératoire et l'extension non règlementaire des activités médicochirurgicales, note la même source. Dans la wilaya de M'sila, une autre clinique a connu le même sort pour "mise en danger de mort d'un nouveau-né.

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a procédé à la fermeture définitive de certains établissements de santé privés et a adressé des avertissements et des mises en garde à d'autres structures toujours de santa, à la suite de l'opération "inopinée" d'inspection initiée par le ministre Abdelmalek Boudiaf à travers le territoire national. Les premiers résultats, "*wilaya par wilaya, commencent à tomber suite à l'opération inopinée d'inspection des différents établissements privés activant dans le secteur de la santé. En attendant la synthèse de tous les résultats, certaines wilayas ont livré leur verdict*", a précisé mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué rendu public.

Ainsi, une clinique privée a été définitivement fermée dans la wilaya de Blida pour la réalisation *"non autorisée"* d'un bloc opératoire et l'extension *"non règlementaire"* des activités médicochirurgicales, note le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Dans la wilaya de M'sila, une autre clinique a connu le même sort pour *"mise en danger de mort d'un nouveau-né évacué sans respect des mesures de sécurité (absence d'assistance respiratoire, d'accompagnement médical ou paramédical…)"*, explique le ministère qui informe que le propriétaire de l'établissement employait *"au noir"* du personnel paramédical et qu'il a même eu la *"velléité d'interdire l'accès de son établissement aux praticiens inspecteurs"*.

Dana la wilaya de Tissemsilt, une officine pharmaceutique a été définitivement empêchée de rouvrir pour *"vente de médicaments périmés"*, relève le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalièrequi a également procédé à la fermeture provisoire pour une quinzaine (15) jours de la clinique médicochirurgicale d'Oran pour *"manquement aux règles d'hygiène"*.

Abdelmalek Boudiaf.

"Le bilan exhaustif de l'opération d'inspection sera rendu public dès sa finalisation", souligne le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Abdelmalek Boudiaf estime que les *"premiers enseignements à en tirer interpellent sur l'urgence d'actualiser le corpus règlementaire régissant le secteur privé de la santé notamment le cahier des charges ainsi que l'indispensable mise en place d'organes de contrôle à vocation régionale"*.

R. N.

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA PRESSE ÉCRITE

L'élection se fera en septembre ou octobre

PAR RAYAN NASSIM

L'élection de l'autorité de régulation de la presse écrite ainsi que du conseil d'éthique sera organisée entre les mois de septembre et d'octobre prochains, a annoncé mardi à Mila le ministre de la Communication, Hamid Grine.

"Aujourd'hui, ce sont quelque 2.800 cartes de journaliste professionnel qui ont été délivrées ce qui permet de passer à l'étape de l'élection de l'autorité de régulation et à la désignation de la commission permanente des journalistes professionnels", a souligné en substance le ministre au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la radio nationale de Mila.

S'agissant des chaînes de télévision privées sommées par le ministère de la Communication d'expurger les grilles de leurs programmes des expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société, M. Grine a souligné que les 5 chaînes concernées ont reçu un avertissement verbal qui se transformera, en cas de récidive, en retrait de l'autorisation.

"Ni l'argent, ni la publicité, ni la quête d'audience ne sauraient justifier de tels dépassements qui vont à l'encontre des valeurs de notre religion et de notre société", a ajouté le ministre, soulignant qu'en cas de nouvelles focalisations sur des expressions de violence dans les programmes diffusés par ces 5 chaînes, la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

Le ministre avait entamé sa visite de travail à Mila en se rendant sur le site du relais-émetteur de TDA (Télédiffusion d'Algérie) culminant à 1.100 m d'altitude à Kef Bouderga, dans la commune de Bouhatem.

R. N.

ELLES VIVENT À EL KEF ET DJENDOUBA EN TUNISIE

300 familles algériennes bénéficient d'une aide du CRA

Les actions de solidarité initiées par la section de Souk-Ahras du Croissant-Rouge algérien (CRA) se sont étendues à 300 familles algériennes installées à El Kef et à Djendouba, en Tunisie, a indiqué le vice-président de cette organisation. Mohamed-Laïd Agouni, également président de la section de Souk Ahras du CRA, a souligné que cette opération, inscrite dans le cadre des "activités ordinaires" du mois de ramadhan, a donné lieu à la distribution de produits alimentaires et de trousseaux d'habillement, en prévision de l'Aïd El Fitr, aux familles algériennes vivant dans ces deux villes tunisiennes.

En outre, des projets à caractère social et sanitaire seront soutenus par le CRA en application d'un programme arrêté conjointement par le wali de Souk Ahras et le gouverneur d'El Kef. Le CRA de Souk-Ahras a ouvert, au début du mois sacré, un centre social à Oum-Laadhaïm, comprenant un atelier de couture, un jardin d'enfants et une salle internet, en attendant l'ouverture de centres similaires dans plusieurs villes frontalières. Quelque mille trousseaux de vêtements neufs de l'Aïd seront distribués dans la wilaya de Souk Ahras sur la base de listes de bénéficiaires arrêtées par la cellule de proximité de l'Agence nationale de développement social (ADS), a-t-on noté.

I. A.

POUR S'OPPOSER À L'EXTRÉMISME

Le "dialogue" en leitmotiv

PAR ROSA CHAOUI

L'imam américain d'origine palestinienne, Yahya Hendi, a plaidé mardi à Constantine pour le *"bannissement de l'extrémisme, de l'intolérance et de la haine par le dialogue, l'amour du prochain et la justice"*.

L'imam Hendi a mis en relief, au cours d'une conférence sur *"le rôle de l'islam dans la paix mondiale"* organisée à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader, *"l'importance des valeurs véhiculées par l'Islam dans le rapprochement des Etats, des civilisations et des religions, qu'elles soient monothéistes ou polythéistes"*.

Le conférencier a notamment rappelé les principes de l'islam fondés, a-t-il précisé, sur *"l'amour en tant que fondement de la foi"* et sur *"le pardon, la tolérance, la solidarité, la modestie et la simplicité"*.

S'inspirant des versets du Coran et des hadiths du Prophète Mohamed (QSSSL), l'imam Hendi a exhorté l'ensemble des croyants à œuvrer pour *"l'unité de la nation musulmane, où qu'elle se trouve"* avant de souligner que *"seuls le dialogue, le comportement irréprochable et l'amour de l'autre, tels que prônés par l'islam réunificateur, sont à même d'instaurer la paix mondiale et de faire disparaître la haine, l'intolérance et la violence, sources du terrorisme, des carnages et de l'effusion du sang que le monde subit aujourd'hui"*. Né en 1966 à Naplouse, en Palestine, Yahya Hendi exerce à l'université de Georgetown (USA) en tant qu'imam à plein temps.

Le pardon et la satisfaction procurent au musulman un sentiment de bien-être

Le penseur égyptien et chercheur en médecine prophétique et alternative, Abdelbasset Mohamed Essaid, a affirmé que le pardon et la satisfaction procurent au musulman un sentiment de bien-être tant psychique que physique.

Animant lundi soir à Oran une conférence sur l'iaadjaz (miracle) scientifique chez le prophète Mohamed (QSSL), dans le cadre de la 10e édition de "Dorouss Mohammadia", M. Abdelbasset a souligné que la qualité du pardon et la culture de la satisfaction chez le musulman lui procurent de la quiétude morale et lui épargnent des maladies organiques, citant des exemples du miracle dans le saint Coran et la Sunna et des découvertes contemporaines renforçant davantage la croyance. Abordant les qualités morales prônées dans le Coran et la Sunna et leurs bienfaits sur la vie, le conférencier a soutenu que les maladies et les problèmes psychiques se manifestent lorsque le musulman, dans son comportement, s'éloigne de la voie mohamédienne. Il a souligné que le pardon, la tolérance et l'acceptation du destin permettent au musulman de vivre un équilibre psychique, affirmant que la colère et la haine génèrent des dysfonctionnements hormonaux causant aussi des maladies chroniques.

Des aspects divers du miracle scientifique dans le Coran et la Sunna ont été expliqués par le conférencier en se référant à des événements et des hadiths du prophète qui continuent de fasciner des chercheurs et des spécialistes contemporains en génétique, nutrition et autres domaines et dont plusieurs se sont convertis vers l'islam.

M. Abdelbaset a déploré la situation actuelle de la nation musulmane, confrontée à des problèmes d'ordre sociaux à cause de *"la déviation de la bonne moralité et de la foi"*, selon lui. Le conférencier a énuméré des phénomènes de décadence que vit la nation musulmane par le fait de transgression des lois islamiques dont l'alcoolisme et la toxicmdrogue.

Les rencontres "Dourouss mohammadia" sont organisées annuellement durant le mois de ramadhan par la zaouia Belkaidia Hebria dont le siège est basé dans la localité de Sidi Maarouf, à l'est d'Oran, avec la participation d'oulémas et de chercheurs en fiqh de pays du monde musulman. Cette édition se poursuit jusqu'au 22e jour du Ramadhan. Dr Andelbasset Mohamed Essaid est professeur d'analyse médicale et biophysique et spécialiste en médecine prophétique et alternative. Il est aussi membre du haut conseil des affaires islamiques et de l'instance de l'Iaadjaz scientifique du Coran et de la Sunna en Egypte. Le penseur égyptien a obtenu 38 brevets d'invention agréés par des filiales pharmaceutiques allemandes

R. C.

GROUPES PUBLICS INDUSTRIELS

Examen prochain des plans d'actions

Les dirigeants des 12 nouveaux groupes publics industriels présenteront leurs plans d'actions au ministère de l'Industrie et des mines dans les tout prochains jours, a indiqué, avant-hier à Alger, le ministre de ce secteur, Abdessalam Bouchouareb.

PAR RIAD EL HADI

Lors de ces auditions, les managers de ces groupes issus de la dernière restructuration du secteur public marchand industriel, vont présenter leurs stratégies et leurs plans d'actions qu'ils devront mettre en œuvre une fois avalisés, a déclaré le ministre à la presse en marge de la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

"A la fin de ce cycle d'auditions, nous allons sortir avec des plans d'actions concrets et une matrice d'exécution bien précise", a avancé Abdessalam Bouchouareb ajoutant que le groupe mécanique sera le premier à être auditionné.

Une fois finalisés, ces plans doivent être présentés au Conseil des participations de l'Etat (CPE) pour adoption avant leur mise en oeuvre.

Le ministre a rappelé que la réorganisation du secteur public marchand industriel avait été dictée par la nécessité de donner une nouvelle impulsion au secteur, considérant que l'ancien schéma d'organisation du secteur public industriel ne permettait pas la flexibilité dans la gestion des entreprises publiques.

A rappeler que l'Etat a procédé, en février dernier, à la création de douze nouveaux groupes industriels dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand industriel. Ces entités, issues de quatorze sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), se composent de sept groupes nouvellement créés et cinq autres déjà existants. Les sept nouveaux groupes portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques, des équipements électriques, électrodomestiques et électroniques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des textiles et cuirs.

Quant aux cinq groupes déjà existants, il

s'agit de la société nationale des véhicules industriels (SNVI), du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), du groupe pharmaceutique Saidal, de la société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) et du groupe minier Manadjim Aldjazair (Manal).

Poursuivant sa déclaration à la presse, le ministre a indiqué que l'Algérie allait utiliser le bourbier pétrolier pour la production de certains ciments spéciaux qui sont, jusque-là, importés, et ce, avec la contribution du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. **R. E.**

DGRSDT ET LE GROUPE GICA

Signature d'une convention entre les 2 directions

La direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) et le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) ont signé avant-hier à Alger une convention cadre de collaboration scientifique et technologique pour promouvoir notamment les centres de recherche.

L'accord a été signé par le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Hafidh Aourag et le P.-DG de Gica, Rabah Guessoum.

Les deux parties conviennent, par cet accord, de "*promouvoir, à travers leurs centres, laboratoires de recherche et entités de production, une application technologique au développement, cibler la formation et procéder à l'amélioration technique et professionnelle au bénéfice de l'industrie cimentière et de ses dérivés*".

Cet accord vient *"concrétiser l'importance et la priorité du développement technologique dans l'économie nationale et la nécessité de mise en oeuvre d'actions intersectorielles pour le renforcement et la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation au service de l'industrie, en particulier, et à son impact pour la société en général"*. "*C'est un premier pas vers un rapprochement entre le secteur économique et les universités*", a indiqué ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, soulignant, à cet effet, la nécessité d'ouvrer à l'ouverture de l'université sur l'environnement économique.

"On nous reproche de former des gens qui ne sont pas prêts à affronter la réalité du terrain, mais c'est aux entreprises économiques de nous détermine les profils requis (pour les besoins du marché)", a-t-il dit, soulignant que le rapprochement entre l'université et les entreprises permettra également aux étudiants de bénéficier de stages pratiques. **R. E.**

POLITIQUE D'ESPIONNAGE AMÉRICAINE

L'œil de la NSA sur l'économie française

L'agence nationale de sécurité américaine est bien une arme de guerre économique pour Washington, qui s'en sert pour favoriser ses entreprises. Les informations de WikiLeaks continuent d'accabler la politique d'espionnage américaine sur ses alliés. Après avoir prouvé la mise sur écoutes de trois présidents français par l'agence nationale de sécurité (NSA), le site de Julian Assange a publié lundi des documents montrant pour la première fois l'ampleur des écoutes ciblées contre l'économie française, des ministres aux chefs d'entreprise en passant par les ambassadeurs. Les instructions stipulaient que tous les contrats d'exportation estimés à plus de 200 millions de dollars devaient faire l'objet d'une surveillance, selon WikiLeaks, dont les documents sont publiés par Libération et Mediapart.

Pierre Moscovici et François Baroin ont été écoutés par les espions lorsqu'ils étaient au ministère de l'Économie et des Finances, tout comme les dirigeants de la "quasi-totalité" des entreprises du CAC 40. *"Jamais la preuve d'un espionnage économique massif de la France, orchestré au plus haut niveau de l'État américain, n'avait été établie aussi clairement*", assure Libération. Toutefois, depuis les révélations sur le système Échelon à la fin des années 80, de nombreuses entreprises avaient pris des mesures pour se prémunir des "grandes oreilles" un peu trop indiscrètes : communications chiffrées, leurres ou encore réunions "*étanches*" sont devenus banals. Mais, comme toujours en sécurité informatique, le chaînon humain reste le plus faible, et de nombreux dirigeants n'appliquent pas les consignes élémentaires.

La Maison-Blanche dément

Les États-Unis "*n'utilisent pas leurs capacités de renseignement pour voler les secrets commerciaux de compagnies étrangères pour le compte de compagnies américaines*" afin d'améliorer la "*compétitivité ou la rentabilité*" de celles-ci, a rappelé la direction nationale du renseignement américaine (DNI), répétant une déclaration de son directeur James Clapper datant de 2013 et refusant d'apporter plus de commentaires sur les informations dévoilées par WikiLeaks. Pas plus d'explications sur la station d'écoutes clandestines découverte en 2013 sur le toit de l'ambassade américaine à Paris, à quelques pas de l'Élysée.

La semaine dernière, WikiLeaks avait déjà dévoilé l'espionnage américain surJacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande. L'information, déjà largement connue par les services de sécurité, avait suscité des réactions tantôt désabusées, tantôt faussement naïves, comme celle de Manuel Valls qui avait réclamé la création d'un "*code de bonne conduite*" entre alliés. Et ce, alors même que sa nouvelle loi sur le renseignement contient des mesures autorisant la France à se comporter de la même manière que son "allié". **R. E.**

ATTENTAT EN TUNISIE

Un impact économique estimé à 450 millions d'euros

"Si le tourisme s'écroule, l'économie s'écroule", s'est alarmée la ministre tunisienne du Tourisme, qui a évalué les pertes à 450 millions d'euros en 2015. "Il y a des évaluations qui sont faites. On ne peut pas donner de chiffre exact, mais il faut compter au moins, [pour] l'impact sur le PIB, [qu']il y a un manque à gagner d'au moins un milliard de dinars pour l'année", a répondu la ministre du Tourisme Selma Elloumi Rekik. Elle réagissait à une question sur les pertes après l'attentat sanglant contre un hôtel en bord de mer. Elle a estimé les pertes à plus de 450 millions d'euros en 2015. "C'est un minimum, je pense, mais ça reste toujours une estimation", a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse alors que le budget de l'État tunisien pour 2015 est de près de 29 milliards de dinars (13,3 milliards d'euros). La ministre a annoncé une série de "mesures d'urgence" visant à soutenir les professionnels du secteur touristique, comme des "prêts exceptionnels [...] pour financer l'activité des établissements touristiques pour les saisons 2015 et 2016". Selma Elloumi a également indiqué que le gouvernement avait décidé de supprimer la taxe de sortie du territoire de 30 dinars (13,7 euros) imposée l'an dernier aux étrangers non résidents. Cette suppression ne pourra toutefois intervenir qu'une fois approuvée par le Parlement. En outre, les touristes venant en voyage organisé de Chine, d'Inde, d'Iran et de Jordanie pourront désormais obtenir un visa à leur arrivée à l'aéroport, selon la ministre. "Si ce secteur s'écroule [...], l'économie s'écroule", a mis en garde la ministre. Trente-huit personnes ont été tuées vendredi lorsqu'un étudiant tunisien de 23 ans, identifié comme Seifeddine Rezgui, a ouvert le feu sur les vacanciers dans un hôtel de la zone touristique de Port El-Kantaoui avant d'être abattu. L'attentat a été revendiqué par le groupe État islamique (EI). Depuis la révolution de 2011 qui a chassé du pouvoir le dictateur Zine el-Abidine Ben Ali, la Tunisie fait face à une menace djihadiste croissante qui, couplée avec les bouleversements politiques et les tensions économiques et sociales, a pesé sur le tourisme, qui représente près de 7 % du PIB et plus de 400.000 emplois directs et indirects. **R. E.**

TISSEMSILT

De nouvelles lignes suburbaines pour le Ramadhan

La Direction des transports de la wilaya de Tissemsilt a décidé, en ce mois de Ramadhan, l'ouverture de nouvelles lignes suburbaines pour assurer en nocturne des dessertes au profit des habitants des centres ruraux relevant des communes du chef-lieu de wilaya et de Sidi Abed.

Un accord a été, pour ce faire, signé entre l'entreprise publique de transport urbain et suburbain, et trois opérateurs privés pour assurer une couverture des nouvelles lignes devant desservir les villages de Aïn El Kerma, Oum Laâlou et Beni Meïda relevant du chef-lieu de wilaya et Ras El-Mou (Sidi Abed), a-t-on appris, mardi, de la Direction des transports.

Celle-ci a signalé que l'ouverture de ces lignes suburbaines durant les veillées du ramadhan intervient pour répondre aux demandes des citoyens des centres ruraux proches de la ville de Tissemsilt.

L'entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya a également prolongé les heures de service de six heures du matin à 1 heure du matin du jour suivant.

La direction de wilaya des transports a exhorté les opérateurs privés à veiller à garantir les prestations de transport sur les lignes rurales pour relier les zones éloignées de la wilaya surtout la nuit, durant le mois du Ramadhan.

Une réunion s'est tenue la semaine dernière avec les taxieurs, lesquels ont été sommés, de leur côté, d'assurer la permanence durant les nuits du mois du jeûne, en collaboration avec les services communaux.

La direction des transports de Tissemsilt gère un total de 15 lignes rurales et 12 autres urbaines, desservies par une centaine d'opérateurs publics et privés.

TAMANRASSET

Attribution de 4.120 hectares de terres agricoles

Au moins 4.120 hectares de terres agricoles arables situées dans la région d'Ain Salah (750 km au nord du chef-lieu de wilaya) ont été attribués récemment au profit des jeunes et des investisseurs, a-t-on appris des responsables de l'agriculture de la daïra d'Aïn Salah.

Une surface agricole globale de 1.400 ha a été distribuée au profit de 157 jeunes à travers les régions d'El-Berka, Kouinbi (commune d'Ain Salah), Meliana (commune d'In-Ghar) et au niveau de la commune de Fouggaret Ezzoua, répartis entre 5 et 10 ha pour chaque personne, a indiqué le chef de service de l'agriculture Boudjemaa Cherouil. Une autre superficie de 2.720 ha a été également octroyée aux investisseurs de cette région.

Les services de l'agriculture prendront en charge l'équipement de ces nouveaux espaces agricoles, y compris le forage de 25 puits agricoles électrifiés, dont 13 puits ont été déjà réalisés, selon la même source.

S'agissant du secteur des ressources en eaux, une opération a été inscrite dans le but de mobiliser les sources d'irrigation à travers ces terres arables, dont le forage de 10 puits d'irrigation au niveau de la commune d'Aïn Salah et 8 autres à Fouggaret Ezzoua.

Cette action devrait générer de postes d'emploi pour les jeunes de la région de Tidikelt, et donner une nouvelle impulsion aux activités agricoles.

APS

RELIZANE, PALAIS ROMAIN KAOUA

Des travaux de réaménagement en cours

L'opération de réaménagement concerne le nettoiement du site, l'aménagement externe, la réfection des murs menaçant ruine, la construction de supports aux murs et la reconstruction de colonnes effondrées.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les travaux de réaménagement des sites ont été lancés dernièrement en vue de la protection et la valorisation du palais romain Kaoua, situé à Ammi-Moussa, à l'extrême sud de la wilaya de Relizane.

Le réaménagement de ce palais est inscrit dans le cadre du plan de protection et de réhabilitation des sites archéologiques de la wilaya dans la perspective de protéger ce site historique et le valoriser, a indiqué, à l'APS, le directeur de la culture, Hadj Meshoub, précisant que des chercheurs et universitaires du laboratoire d'archéologie et du patrimoine de l'université Alger 2 et des étudiants des universités de Chlef, Tlemcen et Mascara préparant des thèses de magister supervisent cette opération.

Dans ce site historique, ces derniers ont trouvé une matière d'élaboration de leurs recherches en archéologie romaine, a déclaré, à l'APS, le directeur du laboratoire, Mohamed El-Mustapha Filah.

Selon l'APS, l'opération de réaménagement concerne le nettoiement du site, l'aménagement externe, la réfection des murs menaçant ruine, la construction de supports aux murs et la reconstruction de colonnes effondrées. Constituant un des 18 sites romains disséminés à travers le territoire de la wilaya, la date d'édification du palais Ksar Kaoua remonte au IVe siècle, selon des sources historiques.

Selon l'historien de la région, Mohamed Lahcen, le palais où les éléments de l'armée romaine y résidaient, a été édifié pour sécuriser le chemin reliant la plaine de Chlef et les Hauts- Plateaux contre les révolutions des populations locales.

Ksar Kaoua, dont le classement monument national a été annoncé au *Journal officiel* le 23 janvier 1968, a été classé site archéologique en 1901, a indiqué la Direction de la culture.

L'entrée du palais se compose de deux colonnes derrière lesquelles se trouve la première porte menant à la galerie, à sa droite, une écurie pour les chevaux et à sa gauche des escaliers en pierre menant à l'étage supérieur, ainsi qu'une porte ouest découverte dernièrement, qui donne sur plus de 10 pièces reliées les unes aux autres avec des entrées sous forme d'arc.

A l'instar de la Cité Mina, Kalaa Beni Rached, la grotte Mesrata et autres monuments et vestiges remontant à l'époque romaine et ottomane, Relizane abrite plusieurs sites archéologiques.

B. M.

BOUIRA, VEILLÉES DU RAMADHAN

Une animation particulière

Depuis le début du mois de ramadhan, une animation particulière et une ambiance nocturne s'emparent de la ville de Bouira où les familles *"investissent les rues"* pour passer de longues heures de promenade.

Une fois le jeûne rompu, de nombreux Bouiris sortent en famille ou en groupes d'amis pour se promener en ville où l'animation nocturne est de mise.

Une ambiance inhabituelle caractérise les veillées à Bouira et ce, à travers les différents boulevards et rues de la ville qui grouillent de monde. L'ambiance nocturne attire non seulement les gens de la ville mais aussi ceux habitant dans les villages limitrophes et qui descendent en ville chaque soir pour se détendre et se rafraichir.

Mardi soir, les terrasses des restaurants et des cafés étaient archicombles. Venues de différentes localités de Bouira, des foules de familles ont décidé de changer d'air et de sortir de la routine quotidienne.

Après le f'tour, une grande affluence des riverains s'est constituée, comme l'on a constaté sur le grand boulevard reliant Sayah à Harkat, où les jeunes et moins jeunes se précipitaient à dénicher une place près des crèmeries, des cafétérias.

Sur place, des groupes d'amis trouvent tout leur plaisir d'ouvrir des discussions autour d'une table garnie de grillades, de glaces ou de boissons fraîches. Dans un climat de joie, les gens partagent ces moments de détente durant de longues heures avant de rentrer chez eux tard dans la soirée.

"Nous habitons au village Tikboucht et venons chaque soir à Bouira pour vivre cette ambiance nocturne et déguster des glaces ou siroter du thé ensemble", a confié un groupe de jeunes rencontrés par l'APS à la cité Harkat, au centre-ville.

Le même climat d'ambiance règne également dans les autres quartiers de la ville, à savoir, notamment, l'ex-écotec, ainsi que l'ancien centre-ville de Bouira, qui sont bondées de gens, et où les cafétérias, restaurants, commerces et échoppes ferment tardivement.

Aucun coin de la ville n'échappe à la fièvre des soirées de Ramadhan. C'est le cas du jardin et de l'esplanade, situés près du siège de la wilaya, qui ne désemplissent pas et ce, jusqu'à une heure tardive de la soirée.

Le côté ouest de la ville est également un point vers lequel convergent des dizaines de familles et d'enfants quotidiennement. Beaucoup d'autres citoyens, dont les familles en particulier, préfèrent, quant à eux, se rendre à la maison de la culture Ali- Zaâmoum, où des soirées de musique et de chanson pour tous les goûts et les âges leur sont offertes.

D'ailleurs, plusieurs artistes locaux et autres venus des autres régions du pays sont invités à animer des galas artistiques sous leurs différents styles et ce, dans le cadre du programme concocté par la direction de la Culture à cette occasion.

"Nous avons invité beaucoup d'artistes et chanteurs pour égayer le public bouiri durant ce mois sacré", a fait savoir le directeur de la culture, El-Hachemi Bouhired.

L'autre fait marquant les soirées du Ramadhan dans la ville de Bouira, c'est bien la longue chaîne de voitures par-choc contre par-choc à l'origine d'embouteillages monstres. Malgré ces désagréments, les automobilistes ne se lassent pas et continuent de chercher un bon coin, là où ils pourront passer avec leurs familles la soirée dans le calme.

Pour garantir la sécurité des citoyens, il y a lieu de signaler la grande mobilisation des différents services de la sûreté de wilaya qui veillent au grain jusqu'à pratiquement l'arrêt de toute activité dans la ville.

D'ailleurs, jusque-là aucun incident, aussi petit soit-il, n'a été enregistré dans la ville de Bouira en ces soirées de Ramadhan.

APS

ORAN, RÉALISATION DU JARDIN CITADIN

Réception prévue à la fin du mois de Ramadhan

A l'issue de la visite effectuée sur site, le wali a indiqué que le jardin citadin, dont les travaux ont été lancés il y a sept mois, sera réceptionné à la fin du mois de Ramadhan.

PAR BOUZIANE MEHDI

Implanté dans le prolongement de la frange maritime sur l'axe Oran-Canastel, le jardin citadin sera réceptionné à la fin du mois de Ramadhan, a annoncé, samedi dernier, le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane.

A l'issue de la visite qu'il a effectuée sur site, le wali a indiqué que le jardin citadin, dont les travaux ont été lancés il y a sept mois, sera réceptionné à la fin du mois de Ramadhan, et qu'actuellement, une véritable course contre la montre est menée pour accueillir, dans les meilleures conditions, les estivants dans cet espace vert, donnant sur une vue imprenable sur la mer.

Comportant un plan d'eau de 4.000 m², le jardin nécessite quelques légères corrections et le placement de mobiliers urbains pour son ouverture au public, a précisé l'APS, soulignant que le wali qui s'est rendu par la suite au jardin Sidi M'Hamed, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de la deuxième partie du site (2,5 hectares), a mis en demeure l'entreprise de démolir et refaire certaines parties des travaux bâclés de ce projet ayant coûté à l'Etat plus de 100 millions DA.

Pour avoir manqué à ses engagements malgré plusieurs mises en demeure, l'entreprise

a été *"black-listée"*, a fait savoir le wali qui a, par ailleurs, annoncé la mise en concession de certaines activités de cet espace de détente et de loisirs, dont un service de gardiennage des lieux, après la détérioration de certains mobiliers urbains et autres actes de vandalisme.

Situé sur la RN 2 qui mène à Mers-El-Kébir, au niveau de Fort Lamoune, le chef de l'exécutif de wilaya s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'une balustrade longue de 800 mètres avec aire de repos.

Afin de sécuriser les automobilistes, il a appelé le directeur local des travaux publics à réaliser une expertise pour conforter cet axe routier, d'une importance stratégique indéniable.

Le wali a évoqué, sur place, la possibilité de créer une entreprise spécialisée dans l'enlèvement des ordures qui s'entassent sur certains talus et les falaises de la corniche.

B. M.

OUARGLA, SOLIDARITÉ RAMADHAN

Ouverture de 19 restaurants de solidarité

Dix-neuf restaurants de solidarité ont été ouverts à travers la wilaya de Ouargla pour offrir des repas pour la rupture du jeûne au profit des personnes nécessiteuses et aux gens de passage durant le mois de Ramadhan, ont indiqué des responsables du secteur de l'action sociale de la wilaya.

Quelque 10.465 repas chauds ont été servis aux personnes dans le besoin et aux gens de passage depuis le début du mois sacré à travers les espaces consacrés aux actions de solidarité, soit 6.456 repas servis à table et autres à emporter, a indiqué la même source.

Pas moins de 176 bénévoles ont été mobilisés pour assurer l'encadrement de ces structures de solidarité ouverts à travers les communes de la wilaya et au niveau des principaux carrefours, a ajouté la même source. Le DAS de Ouargla a précisé, par ailleurs, que l'opération de distribution de colis alimentaires au profit des familles démunies a atteint un taux de 98 %, soit 20.689 familles parmi un nombre global de 24.000 familles nécessiteuses concernées par cette opération de solidarité.

Une enveloppe globale de plus de 153 millions de dinars a été consacrée cette année pour les actions de solidarité menées durant le mois de ramadhan, dont plus de 79 millions de dinars représentant la contribution des communes, la wilaya (30 millions DA), le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme (9 millions DA). D'autres contributions financières ont été prévues également dans le cadre du programme de solidarité pour le mois sacré, dont 10 millions dinars du fonds de la zakat et un total de plus de 24 millions dinars représentant la contribution du groupe Sonatrach et bienfaiteurs.

APS

SOUK-AHRAS

Zone industrielle de Bir-Bouhouche

La zone industrielle de Bir-Bouhouche (70 km au sud de Souk-Ahras) s'est affirmée en tant que "pôle industriel attractif" en raison de sa position géographique au confluent de 4 wilayas de l'Est du pays, a indiqué dimanche le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Yazid Benhafsa.

La vocation agricole de cette commune, connue pour ses productions de légumes, de céréales, de viandes et de lait, ainsi que sa localisation près des wilayas d'Oum-El-Bouaghi, d'Annaba, de Guelma et de Tébessa, a attiré plusieurs opérateurs économiques dont certains ont entamé la réalisation d'unités de fabrication de produits agroalimentaires.

Les projets déjà validés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref), prévus sur cette zone de 18 hectares, permettront de générer de nombreux emplois au profit des jeunes de la commune de Bir-Bouhouche où vivent quelque 8.000 habitants.

Le créneau des industries agroalimentaires occupe la première place dans cette zone avec 8 projets en cours de réalisation dont 2 unités d'aliments de bétail construits à 95 % et une unité de transformation de tomate industrielle (20 %), a indiqué, de son côté, un responsable de la direction de l'industrie et des mines.

MILA

Attribution de 1.170 logements sociaux

Les arrêtés d'attribution de 1.170 logements publics locatifs (LPL) réalisés dans quatre communes de la wilaya de Mila ont été remis à leurs bénéficiaires dimanche au cours de cérémonies présidées par les autorités locales, a-t-on constaté.

Les familles bénéficiaires, au nombre de 680 à Mila, de 200 à Oued N'dja, de 150 à Téléghma et de 140 à Tadjenanet, ont créé un véritable climat de fête, ces attributions intervenant au début du mois sacré de Ramadhan.

Chaâbane B., un père de famille de 35 ans, qui a reçu les autorités de la wilaya dans son appartenant tout neuf dans la commune d'Oued N'dja, a fait part de sa joie "indescriptible" et de celle des cinq membres de sa famille qui ont vécu, selon lui, "de longues années d'attente et de souffrances, passées à la recherche d'un toit décent".

Selon le wali de Mila, Abderrahmane Kadid, un autre quota de plus de 3.000 logements sera attribué "au cours du second semestre de l'année en cours" dans plusieurs communes de la wilaya.

APS

INDONÉSIE

Au moins 116 morts dans le crash d'un avion militaire

Au moins 116 personnes auraient péri mardi en Indonésie dans l'accident d'un avion militaire qui s'est écrasé sur une zone habitée de Medan, grande ville de l'île de Sumatra, tuant ses 113 occupants et des personnes au sol.

L'avion, un Hercules C-130 vieux de 51 ans, avait décollé à 12h08 (05h08 GMT) d'une base militaire et s'est écrasé dans la ville deux minutes plus tard, à environ 5 km de la base, explosant en boule de feu, a déclaré un porte-parole de l'armée, Fuad Basya. L'appareil transportait 12 membres d'équipage et 101 passagers, a déclaré dans la soirée à l'AFP le chef de l'armée de l'air, Agus Supriatna, estimant qu'aucun des occupants n'avait survécu. "Non, pas de survivants. Je reviens tout juste du site", a-t-il dit. Pour le moment, 49 corps ont été retirés des décombres et transportés à l'hôpital, a-t-il ajouté. De nombreux passagers seraient des membres de familles de militaires et des femmes, a déclaré, de son côté, un porte-parole de la base aérienne de Medan, d'où l'avion avait décollé. Au moins un enfant figure parmi les victimes. Des bâtiments proches du lieu de drame ont été sérieusement endommagés et des véhicules broyés par le crash de l'appareil dans une zone nouvellement construite. L'agence locale de recherches et de secours a indiqué que trois personnes au sol ont été tuées, mais le bilan pourrait encore s'alourdir.

GRÈCE

Nouvelles tractations avant le référendum

Une Grèce aux banques fermées ne va pas honorer mardi un paiement de 1,5 milliard d'euros au FMI, un manquement exceptionnel que les créanciers devraient pourtant relativiser alors que des tractations semblent avoir repris à cinq jours d'un référendum crucial.

"Comment payer le FMI demain alors que les banques ont été menées à l'asphyxie ?", s'est interrogé, lundi soir à la télévision, le Premier ministre grec Alexis Tsipras, ajoutant toutefois : "Dès qu'ils décident de lever l'asphyxie, ils seront payés."

La Grèce avait normalement jusqu'à 22h GMT mardi pour payer, mais elle ne le fera pas, sauf miracle. Des experts du dossier confirmaient lundi qu'il n'y dans les caisses qu'à peine de quoi boucler les salaires et pensions du mois, et en tout cas plus rien pour le FMI. Le ministre des Finances, Yanis Varoufakis, ne s'est pas embarrassé de fioritures mardi, confirmant en coup de vent à des journalistes qui lui demandaient si le FMI serait payé, que "non", avant de filer vers son bureau.

Son homologue français Michel Sapin a, toutefois, estimé qu'un défaut grec mardi vis-à-vis du Fonds monétaire international (FMI) serait "sans grande conséquence". L'étouffement financier de la Grèce a été précipité par l'interruption des discussions entre Athènes et ses créanciers vendredi soir, quand Alexis Tsipras avait créé la surprise en annonçant l'organisation d'un referendum. Les créanciers ont d'abord fortement réagi en refusant la demande d'Athènes pour l'extension d'un mois du programme d'assistance, poussant le gouvernement à imposer un contrôle des capitaux dans le pays, sauf pour les étrangers. Cette décision a entraîné une nouvelle dégradation des notes de la Grèce et de ses banques par les agences de notation. Quoique brutale, la mesure se mettait en place assez tranquillement, les Grecs allant désormais chercher sans hâte aux distributeurs les 60 euros par jour auxquels ils ont droit.

Agence

MALI

Ansar Eddine revendique des attaques

Le groupe djihadiste Ansar Eddine a revendiqué, mardi 30 juin, des attaques perpétrées samedi 27 et dimanche 28 juin contre deux localités du Mali proches de la Mauritanie et de la Côte d'Ivoire.

« Nous revendiquons l'attaque de Nara et celle de Fakola, terres d'islam, pour punir les ennemis de l'islam », a déclaré par téléphone Ismaël Khalil, membre d'Ansar Eddine. *« Nous allons multiplier les attaques en Côte d'Ivoire, au Mali et en Mauritanie, des pays qui travaillent avec les ennemis de l'islam »*, a affirmé ce prédicateur radical malien.

L'attaque, samedi matin, contre un camp militaire à Nara (Centre) a fait trois tués parmi les militaires maliens, ainsi que neuf chez les assaillants, selon le gouvernement. A Fakola (Sud), dimanche, des bâtiments administratifs et de sécurité ont été saccagés.

Les attaques djihadistes ont commencé à déborder du Nord vers le centre du pays, limitrophe de la Mauritanie, depuis le début de l'année, mais le Sud, frontalier de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, était épargné jusqu'à l'attaque de Misséni le 10 juin, au cours de laquelle un militaire malien avait été tué et deux autres blessés.

Ansar Eddine est un des groupes djihadistes qui ont contrôlé le nord du Mali de mars-avril 2012 jusqu'au lancement, en janvier 2013, d'une intervention militaire internationale à l'initiative de la France.

NUCLÉAIRE

L'UE prolonge le gel de sanctions contre l'Iran de 7 jours

L'Union européenne a prolongé mardi de sept jours le gel de certaines de ses sanctions contre l'Iran afin de *"donner plus de temps aux négociations"* en cours à Vienne pour garantir le caractère pacifique du programme nucléaire de Téhéran, a annoncé le Conseil européen.

Ces sanctions avaient été gelées en janvier 2014 en guise de gage de bonne volonté dans le cadre de ces négociations qui devaient aboutir au plus tard ce mardi sur un accord historique.

Le gel est prolongé jusqu'au 7 juillet *"pour donner plus de temps aux négociations en vue de trouver un accord de long terme à la question du nucléaire iranien"*, a indiqué dans un communiqué le Conseil européen, qui représente les 28 Etats membres.

Les grandes puissances du 5+1 (Etats-Unis, Chine, France, Russie, Grande-Bretagne et Allemagne) et l'Iran sont engagés depuis plus de vingt mois dans d'intenses tractations, dont les dates-butoir ont été repoussées à plusieurs reprises. A chaque fois, l'UE a prolongé également le gel d'une partie de ses sanctions, pour coller à ce calendrier.

L'accord final auquel ils espèrent aboutir dans les prochains jours doit garantir le caractère pacifique du programme nucléaire iranien, en échange d'une levée des sanctions internationales qui affectent l'économie de ce pays.

Les sanctions de l'UE qui ont été gelées concernent des secteurs-clés de l'économie iranienne comme les produits pétrochimiques, le commerce de l'or et des métaux précieux et les transferts financiers. Cet assouplissement répond à un engagement de Téhéran à geler une partie de ses activités nucléaires sous la surveillance des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

R. I./Agence

MIDI
Ramadaniate

RAMADHAN

14 menus pour manger sainement

Ramadan. Si dans les faits le mois de ramadan devient un mois de surconsommation où l'indécence des repas nocturnes tranche singulièrement avec l'abstinence des jours de jeûne, ramadan est par définition et doit être un mois de tempérance.

Page 12

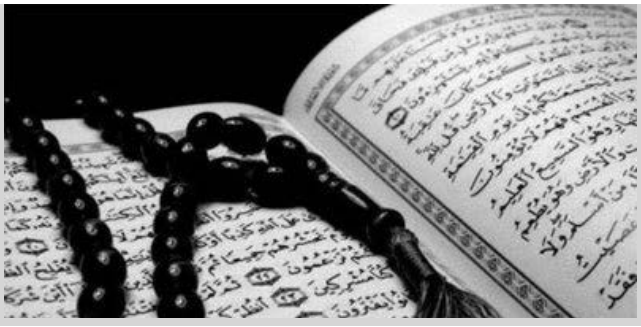

Les vertus du jeûne, ses bienfaits et ses bienséances

Page 14

RAMADHAN

14 menus pour manger sainement

Si dans les faits le mois de Ramadhan devient un mois de surconsommation où l'indécence des repas nocturnes tranche singulièrement avec l'abstinence des jours de jeûne, Ramadhan est par définition et doit être un mois de tempérance.

Ne pas manger de l'aube (bien de l'aube et non du lever du soleil) au coucher du soleil, faire cet effort d'abnégation pour plaire à Dieu, sacrifier les plaisirs du ventre toute une journée, pour au final sanctionner toutes ces heures d'efforts par une débauche de nourriture est pour le moins étrange. Ramadhan, ce n'est pas cela. D'abord parce que l'on contrevient à l'essence même de ce mois de retenue où l'excès doit être combattu, ensuite parce que le mois de Ramadhan n'a pas vocation à engraisser, ni l'âme ni le corps. Corps qui pour le musulman est un dépôt auquel il doit veiller.

Lorsqu'on est musulman et qu'on prétend adhérer aux principes énoncés dans le Coran et la Sunna, on ne se goinfre pas. On se nourrit de la meilleure des manières pour entretenir au mieux son corps. Cette attention particulière doit être accrue pendant le mois de Ramadhan : on sait que l'heure de l'iftar cristallise tous les travers concupiscents et les fantasmes gastronomiques réprimés en journée. Mais manger sainement ne s'improvise pas. C'est à cet effet que nous vous proposons aujourd'hui un document dans lequel vous trouverez 14 menus pour le mois de ramadan. Ce modeste travail s'inspire de l'ouvrage du docteur Delabos La chrononutrition spécial ramadan. Voyons en détail les recommandations à suivre.

Repas de rupture – iftar

Ce repas, composé de fruits et de dérivés sucrés, ainsi que de gras végétaux, calme rapidement la faim et la fatigue de la journée.

1- Gras végétaux : 30 g de chocolat ou 1/2 bol de graines oléagineuses (amandes, cacahuètes, noisettes, noix, etc.) ou d'olives ou un avocat. A consommer en premier de préférence pour calmer la faim sans couper l'appétit.

2- Fruits : 2 fruits frais ou cuits ou 1/2 bol de compote ou de fruits secs, sorbets (2 ou 3 boules) ou 2 grands verres de jus de fruit 100 %. Leur teneur en sucre réveille la soif et incite donc à boire.

3- Boisson à volonté, sans sucre ni lait. Pour éliminer les toxines de la journée. Le café et le thé (vert de préférence) ont des vertus diurétiques. Boire autant que souhaité jusqu'au second repas.

Les céréales, les pâtisseries, les gâteaux, etc., sont à exclure. De même que les produits qui contiennent de la farine ou des graisses animales. Il est recommandé de ne pas aller au-delà de son appétit au risque de ne pas pouvoir dîner suffisamment.

Repas avant le coucher

Ce repas doit se faire une heure après le premier. Il doit être abondant mais léger pour ne pas perturber le sommeil par une digestion difficile.

1- Un bouillon ou un potage : les sels minéraux aident à ne pas éliminer toute l'eau assimilée.

2- Du poisson maigre ou gras ou des fruits de mer (en moyenne 100 g de plus que sa taille en cm) ou de la viande blanche bien épicée (40 g en dessous de sa taille en cm), afin que le sel aide à retenir de l'eau. Pas de viande rouge, car trop difficile à digérer.

3- 1 petit bol de légumes verts crus ou cuits, éventuellement en vinaigrette.

4- Boisson, sans sucre ni lait (thé, café, infusion, tisane, ou eau plate ou pétillante)

Repas du matin – suhur

Ce repas préventif doit permettre de tenir toute la journée de jeûne

1- 2 petits bols de bouillon ou potage que l'on peut remplacer par 3 verres d'eau pétillante ou plate, type Contrex ou Hépar

2- Fromage (70 g en dessous de votre taille en cm. Si vous mesurez 1,80 m, cela donne 180 – 70 = 110 g de fromage). On peut le remplacer par un bol de fromage blanc additionné de crème fraîche pour avoir assez de corps gras

3- Viande ou poisson gras (l'équivalent en gramme de votre taille en cm. Si vous mesurez 1,80 m, cela donne 180 grammes)

4- 1 bol de féculents

5- Boisson sans sucre ni lait (thé, café, infusion, tisane, ou eau plate ou pétillante)

Pour finir, rappelons quelques recommandations du docteur Delabos :

– Si on a vraiment faim, il convient évidemment d'augmenter les quantités en privilégiant la viande plutôt que les légumes.

– L'ordre des repas est important. Il convient de le suivre à la lettre.

– Le repas du matin est capital, et prioritaire. Il faut veiller à ne pas le perturber en mangeant plus qu'il ne faut lors des deux repas du soir.

– Pour éviter tout carence, il faut s'en tenir à la composition des trois repas, telle que suggérée.

– Enfin, penser à boire suffisamment lors des repas.

Comment faire le Ramadhan quand il fait chaud ?

Jusqu'en 2015, le Ramadhan coïncide avec les mois les plus chauds de l'année. Mais alors comment jeûner en été sans mettre sa santé en danger ? Nous avons posé la question à Gilles Demarque, médecin nutritionniste et président de l'organisme de formation pour la prévention des risques sanitaires liés à une mauvaise alimentation.

Quels sont les risques du Ramadhan en période de canicule ?

Gilles Demarque : Les risques sont liés à la longueur du jeûne cette année (17heures) et à l'environnement particulièrement chaud. L'alimentation nocturne doit donc être prise dans un espace de 5 heures. Le but est donc d'éviter la déshydratation et tous ses symptômes : chute de tension, malaise, hypoglycémie. Les personnes sensibles (âgées, enceintes ou souffrant d'une maladie) doivent l'éviter absolument. Je conseille donc à mes patients concernés de reporter la période de Ramadhan en hiver par exemple, quand les conditions seront mieux adaptées à leur état physique. D'autant que leur religion leur permet tout à fait de le faire.

Comment bien manger pour tenir toute la journée ?

L'idéal serait de faire quatre repas, mais vu le peu de temps disponible, on peut se contenter de trois. Il faut en revanche manger de manière harmonieuse pour pouvoir tenir avec suffisamment d'énergie et d'hydratation. Le premier est le repas de rupture, le but est d'abord de se réhydrater sans pour autant casser l'appétit. Je conseille donc de manger soupes, fruits, et laitages (yaourts, fromage). Attention, à éviter le trop-plein de sel qui pourrait alors donner des nausées.

Le deuxième repas, après la prière de l'icha doit être plus équilibré et normalement salé afin de s'hydrater régulièrement mais non en trop grande quantité. Il sera composé d'une viande ou d'un poisson, de graisse végétale (2 cuillères à soupe d'huile par personne environ), d'une poignée de graines (10 à 15 grammes de noix, noisettes ou amandes) et d'un mélange de féculents (pâtes, riz, haricots blancs, rouges) afin d'apporter un maximum de micronutriments. On pourra y ajouter un morceau de fromage et de pain, et si l'on veut faire un repas plus riche, quelques gâteaux secs sucrés.

Enfin, le troisième repas ne doit surtout pas être oublié, comme il l'est trop souvent. Il faut mettre son réveil avant le lever du soleil pour petit déjeuner avec pain, céréales, laitages et fruits.

Que peut-on faire dans la journée pour éviter la déshydratation ?

On peut, si possible, prendre des bains et des douches régulièrement. Mais il faut aussi éviter les atmosphères trop chaudes, choisir des vêtements amples, prendre les escalators plutôt que les escaliers, ne pas sortir ou au moins rester à l'ombre. Dans les faits, on peut avoir une activité normale à condition de ne pas s'emporter, de ne pas s'énerver. Ces réactions entraînent en effet transpiration et accélération du rythme cardiaque à éviter pendant le jeûne. C'est d'ailleurs le but du Ramadhan : une période pour apprendre à être calme et contrôlé.

Soupe de pommes de terre aux crevettes

Ingrédients :
400g de crevettes décortiquées
3 pommes de terre
1 oignon haché
1 boîte de champignons
1 boîte de crème fraîche
2 cuillères à soupe d'huile
Quelques feuilles de basilic coupé en petits morceaux
Sel, poivre

Préparation :
Éplucher les pommes de terre et couper-les en cubes. Couper les champignons en petits morceaux.

Faire chauffer l'huile dans une poêle profond et y faire revenir l'oignon haché jusqu'à ce qu'il soit translucide, ajouter les cubes de pommes de terre, mouiller avec 1,5 litre d'eau, saler et poivrer et laisser cuire jusqu'à ce que les pommes de terre soient bien cuites, passer le tous au mixeur-plongeant, ajouter les crevettes décortiquées et les morceaux de champignons puis continuer la cuisson pendant 15 minutes, ajouter la crème fraîche et les morceaux de basilic, rectifier l'assaisonnement et laisser cuire quelques minutes sans cesser de remuer à la cuillère en bois. Servir la soupe chaude dans des bols.

Roulés de viande aux poivrons

Ingrédients :
3 filets de viande
1 poireau
1 carotte
4 poivrons verts
1 morceau de beurre
Sel, poivre

Préparation
Faire griller les poivrons jusqu'à ce que la peau soit noire. Puis, emballez-les dans un sac plastique pendant 10 minutes, éplucher et épépiner (la peau se détache toute seule), couper en lanières. Éplucher le carotte et le poireau et couper en lanières. Étaler les filets de viande et les aplatir à l'aide d'un rouleau à pâtisserie le plus finement possible, saler et poivrer, disposer sur chaque filet de viande les lanières de carotte-poireau et poivron et rouler bien serrées ensuite fixer avec des piques en bois, Mettre l'eau dans une marmite à couscous et porter à ébullition et placer les roulés de viande dans le haut du couscoussier et couvrir bien avec papier sulfurisé et laisser cuire à la vapeur jusqu'à ce que la viande soit bien cuite. Faire chauffer le beurre dans une poêle et y faire revenir le reste de poivrons et poireau quelques minutes, saler et poivrer. Verser la préparation de poivrons dans un moule à gratin et disposer au dessus les roulés de viande. Garnir avec les olives rouges. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 30 minutes.

Croquettes de pommes de terre et poulet

Ingrédients :
500g de blanc de poulet
4 pommes de terre
1 œuf
150g de chapelure
Poudre d'ail
Huile pour la friture
Sel, poivre, curry

Préparation :
Laver bien les pommes de terre et mettez-les avec leur peau dans une cocotte d'eau salé, ajouter le poulet, assaisonner de poivre, curry et d'ail en poudre, laisser cuire à couvert pendant 30 minutes, égoutter dans une passoire. Couper le blanc de poulet en petits morceaux. Éplucher les pommes de terre et écrasez-les à la fourchette. Dans un saladier casser l'œuf et battre à la fourchette, assaisonner de sel, poivre, ail en poudre, bien mélanger, ajouter les morceaux de poulet et les pommes de terre écrasés, rassembler le mélange avec la chapelure. Façonner avec ce mélange des boules de la taille de noix. Faire frire les croquettes dans un bain d'huile chaude jusqu'à ce qu'ils soient dorés, égouttez sur papier absorbant.

Salade de poivrons et courgettes frites

Ingrédients :
4 poivrons verts
3 tomates
2 courgettes
1 gousse d'ail haché
1 cuillère à café de harissa
1/2 cuillère à café de cumin
1 cuillère à café de piment doux
Huile pour friture
Sel

Préparation :
Laver et couper les tomates en deux et faire frire dans l'huile chaude des deux côtés, réduire en purée à l'aide de moulin à légumes. Faire frire les poivrons dans l'huile chaude, ôter les pépins, éplucher et couper en carrés. Laver les courgettes et coupez-les en morceaux et faire frire dans l'huile chaude. Mettre dans une poêle profonde la purée de tomates, les morceaux de courgettes frites, les carrés de poivrons frits, l'ail haché, la harissa, assaisonner de sel, cumin, piment doux et laisser cuire sur feu doux jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse.

Jus d'oranges, pêches et fraises

Ingrédients :
12 oranges
6 pêches
6 fraises
le sucre selon envie

Préparation :
Laver et couper les oranges en deux. Presser-les pour en extraire le jus. Peler les pêches et dénoyauter, couper en morceaux. Laver et équeuter les fraises, couper en morceaux. Mettre le jus d'oranges dans un mixeur, ajouter les pêches, les fraises et le sucre selon le mélange, mixer l'ensemble et filtrer le jus dans une passoire.

Les vertus du jeûne, ses bienfaits et ses bienséances

Louange à Allah, le Gracieux, le Bienveillant, Celui qui guide dans le droit chemin et a prescrit à Ses croyants le mois de Ramadhan une fois par an, pour jeûner ses journées et prier durant ses nuits.

Il en a fait l'un des piliers de l'Islam et l'un de ses plus grands fondements qui purifient l'âme de ses péchés. Et que la paix et le salut soient sur celui qu'Allah Aza oua Djal a choisi pour révéler Ses jugements et l'a chargé de transmettre Sa charia à l'humanité, celui qui fut le meilleur de ceux qui ont jeûné et qui ont prié les nuits de ce mois sacré, de ceux ayant accompli leur devoir et suivi le droit chemin, ainsi que sur sa famille, ses glorieux compagnons et sur ceux ayant emprunté durablement leur voie.

Allah Aza oua Djal a prescrit le jeûne à toutes les communautés antérieures même si celui-ci était différent dans la façon et le temps. Allah Aza oua Djal a dit :

« Ô les croyants ! On vous a prescrit Assiyâm (Le jeûne) comme On l'a prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété˝ [Sourate 2 : La Vache ; verset : 183]. »

Dès la deuxième année de l'hégire, Allah Aza oua Djal a prescrit définitivement le jeûne du mois de Ramadhan à l'humanité. C'est une obligation envers le musulman majeur. Il doit l'accomplir s'il est résident et non malade. Dans le cas où il serait malade, il lui est permis de l'accomplir ultérieurement. Ceci est aussi valable pour la femme ayant accouché ou en menstruation. Non malade et en voyage, le musulman majeur a le choix de l'accomplir pendant ce mois ou le reporter à une période ultérieure. Allah Aza oua Djal a prescrit le jeûne du mois de Ramadhan de son début à sa fin. Son début est clairement fixé par la vision oculaire du croissant lunaire du mois de Ramadan, ou bien compléter le mois de Châbane (trente jours). Le Prophète qsssl dit : « *Lorsque vous apercevez le croissant lunaire du mois de Ramadan jeûnez, et lorsque vous apercevez celui de Chawwâl rompez le jeûne. S'il n'est pas possible de le voir (à cause des nuages ou autres), alors complétez le mois en comptant trente jours* »(1).

Allah Aza oua Djal a aussi déterminé le début de la journée du jeûne et sa fin par des limites clairement précisées, en fixant son début par le lever de la véritable aube et sa fin par le coucher du soleil. Allah Aza oua Djal dit :

« Mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit » [Sourate 2 : La Vache ; verset : 187].

Compte tenu de ce qui précède et des limites fixées et précisées, le jeûne est requis comme étant une obligation impérative. Allah Aza oua Djal dit :

« Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! » [Sourate 2 : La Vache ; verset : 185].

Ceci confère au jeûne le statut de pilier en Islam, et de ce fait, celui qui rejette son obligation et sa prescription divine devient un apostat. On lui demande de se repentir. Dans le cas où il persiste dans son apostasie, il sera tué en raison de sa mécréance. Par contre, celui qui admet son obligation et ne le jeûne pas sans motif valable, il aura alors commis un énorme interdit et un péché clair. Il méritera alors d'être châtié et corrigé sévèrement.

Cela dit, Allah Aza oua Djal a distingué le mois de Ramadhan par rapport aux autres mois de l'année par des attributs particuliers. Il a distingué aussi le jeûne des autres actes d'obéissance par une multitude de vertus, de bienfaits et de bienséances.

Les attributs du mois de Ramadhan

Parmi les attributs de ce mois sacré, nous citerons ce qui suit :

Le jeûne du mois de Ramadhan est le quatrième pilier de l'Islam et l'un de ses plus grands fondements. A ce propos, le Prophète qsssl dit : « *L'Islam est fondé sur cinq piliers : témoigner qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration autre qu'Allah et que Mohamed est le messager d'Allah, accomplir la prière, acquitter la charité obligatoire, jeûner le mois de Ramadan et accomplir le hadj (pèlerinage)* » .

Il est incontestablement admis que le jeûne du mois de Ramadhan, prescrit par le Coran et la Sounna ainsi que le consensus des savants de l'Islam, est l'une des obligations envers Allah Aza oua Djal.

L'obligation d'observer le jeûne incombe à chaque individu de la communauté musulmane. Allah Aza oua Djal dit :

« Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! » [Sourate 2 : La Vache ; verset : 185].

Le Coran fut révélé en ce mois pour faire sortir les gens des ténèbres vers la lumière, les orienter vers le droit chemin, les éloigner des sentiers de l'erreur et de l'égarement, et leur éclairer les affaires de la vie courante et ce qui touche à leur religion afin de leur assurer la joie et le succès dans les deux Mondes. Allah Aza oua Djal dit :

« Le mois de Ramadhan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens et preuves claires de la bonne direction et du discernement » [Sourate 2 : La Vache ; verset : 185].

Durant ce mois sacré, les portes du paradis s'ouvrent par l'abondance des bonnes actions qui sont requises, ouvrant l'accès au paradis, pendant que celles de l'enfer se referment en raison de la diminution des mauvaises actions ouvrant l'accès à l'enfer.

Les démons sont ligotés et perdent, de ce fait, leur capacité d'induire en erreur les adorateurs et les détourner de l'accomplissement des bonnes œuvres. Le Prophète qsssl dit : *« Lorsque le mois de Ramadhan commence, les portes du paradis s'ouvrent et celles de l'enfer se referment et les démons sont enchaînés* ».

Allah Aza oua Djal caractérise ce mois par sa grâce en épargnant beaucoup de ses croyants de qsssl dit : « *Allah, durant ce mois gracie des gens de l'enfer à chaque rupture du jeûne et ceci toutes les nuits de Ramadan* » .

La miséricorde d'Allah Aza oua Djal touchera ceux qui auront jeûné sincèrement le mois de Ramadhan, avec conviction que cette obligation est divine en requérant, en retour, la récompense d'Allah Aza oua Djal. Le Prophète Sala Allah Allih Wa Salam dit : « *Celui qui jeûne le mois de Ramadhan avec foi et n'attend que la récompense d'Allah, Allah lui pardonnera ses péchés antérieurs* ».

La recommandation de Tarâwîh (la prière nocturne) durant ce mois, conformément aux directives du Prophète qsssl qui a dit : « *Celui qui pratique la prière nocturne du mois de Ramadan avec foi et n'attend que la récompense d'Allah, Allah lui pardonnera ses péchés antérieurs* ».

Ce mois comprend une nuit particulière, considérée par Allah Aza oua Djal meilleure que mille mois et la prière nocturne durant cette nuit implique le pardon d'Allah Aza oua Djal. Le Prophète qsssl dit : « *Vous accueillez un mois renfermant une nuit particulière, considérée meilleure que mille mois. Celui qui la rate aura raté tout le bien et seul un frustré la rate* ». Le Prophète (qsssl) dit aussi : « *Celui qui pratique la prière nocturne pendant Leilat El-Qadr (la nuit du destin) avec foi, et n'attend que la récompense d'Allah, ses péchés antérieurs seront pardonnés* ».

Les pêchés mineurs commis entre un Ramadhan et le Ramadhan qui suit sont pardonnés si les péchés majeurs sont évités. Le Prophète qsssl dit : « *Les cinq prières rituelles, la prière du vendredi jusqu'au vendredi suivant, le jeûne du mois de Ramadan jusqu'au Ramadhan prochain, tous ont un effet absolutoire si on évite les graves péchés* ».

À suivre

CHANSON ALGÉRIENNE

Hommage au musicien Cheikh Namous

Cette manifestation, qui a mis en exergue le riche et long parcours de l'artiste, a été marquée, dans un premier temps, par la projection d'un film-documentaire retraçant la carrière musicale de l'artiste.

PAR IDIR AMMOUR

Un vibrant hommage a été rendu mardi dernier sur les planches du Théâtre national algérien (TNA) à Cheikh Namous, un des maîtres de la chanson algérienne.
Dans une belle cérémonie qui a réuni de grandes figures du monde de la culture, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, un trophée lui été remis par le directeur général de l'Onda, Sami Bencheikh El Hocine, en signe de reconnaissance à son long et riche parcours de musicien talentueux. La salle Mustapha-Kateb du théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, archi-comble de monde, la cérémonie pouvait commencer, alternant quelques chansons de son riche répertoire et des témoignages de proches et de compagnons de route de l'artiste. Initiée par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), cette manifestation, qui a mis en exergue le riche et long parcours de l'artiste, a été marquée, dans un premier temps, par la projection d'un film-documentaire retraçant la carrière musicale de l'artiste. Puis, dans un deuxième temps, elle a été animée par quatre artistes de la chanson châabie que sont Cheikh Abdelkader Chercham, Kamel Aziz, Nardjess et Tarek Difli, qui, tous, ont gratifié, deux heures durant, le public d´un programme haut en couleur, en interprétant des chansons tout en témoignant leur respect et gratitude au doyen des musiciens du chaâbi. Ainsi, cet hommage est venu saluer le talent, le génie musical et la verve intarissable de l´honorable artiste, considéré comme le doyen des banjoïstes algériens. Cheikh Namous a accompagné, tout au long de sa carrière artistique, les grands noms du chaâbi, à leur tête le monument de ce genre musical, qui n'est n'autre que le maître - et Cheïkh - El-Hadj M´hamed El-Anka. Il a également côtoyé d'autres voix d'illustres chanteurs et chanteuses comme Hadj M´rizek, Amar El-Achab, H´cicène, Meriem Fekkaï et Fadela Dziria… Cheikh Namous, ce musicien de renom, représente à lui seul une mémoire et un repère du patrimoine musical chaâbi. Il représente toute une vie, traversée par plusieurs générations, diverses époques. Né le 14 mai en 1920 à Alger, Cheikh Namous débuta très jeune sa carrière de musicien (banjo) avec l'orchestre de Cheikh Abderahmane Sridek. En 1951, Rechedi Mohamed intègre l'orchestre de musique "Elak" dirigé par cheikh Noreddine comme musicien professionnel. L'artiste qui boucle ses 95 ans cette année, a côtoyé de grands artistes de l'époque, notamment cheikh El Hadj M'hamed El Anka, Mrizek, Ménouer, Taleb Rabah, Slimane Azem et tant d'autres. Considéré comme « *témoin du siècle et mémoire vive* », Cheikh Namous est considéré aussi comme « *un symbole de la résistance culturelle algérienne durant la période coloniale* », puisqu'il s'est employé avec son art à affirmer l´identité culturelle algérienne.

MUSÉE DES ARTS POPULAIRES DE MÉDÉA

El-haik, une histoire à découvrir

El-haik, voile traditionnel qui s'imposa durant plus de deux siècles comme l'habit de référence pour la femme algérienne avant de céder le terrain, à partir des années 80, devant de nouvelles tendances calquées sur d'autres cultures, est à l'honneur au musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa jusqu'à la mi-juillet prochain. L'exposition, accessible au public de jour comme de nuit, retrace l'histoire et l'évolution du haik, depuis ses premières apparitions jusqu'à ce jour, les types de voiles répandus en Algérie ainsi que les tentatives engagées, depuis quelques années, par l'association Belaredj pour faire "revivre" cette ancienne tradition vestimentaire. Des coins du musée sont consacrés, en outre, aux accessoires et bijoux qui étaient associés au port du Haik. Un autre espace est réservé aux voilettes El-Ajar, élément très important dans l'apparat de la femme algérienne de l'époque. El-haik fut porté pour la première fois, vers l'an 1792, sur décision du Bey de Constantine, selon les organisateurs du Salon. La Mlaya, voile de couleur noir, en vogue dans la partie Est de l'Algérie, fait son apparition à cette époque, alors qu'à des centaines de kilomètres, plus au Sud, des femmes optaient, depuis des lustres, pour d'autres formes de voiles. Il s'agit, en l'occurrence, de l'Afer et du Tiseghnest, un type de haik dont se couvrent les femmes de cette région du pays, selon la même source. Ce drapé tissé, qui enveloppait tout le corps de la femme et la mettait à "l'abri" du regard des hommes, fut décliné sous différentes styles et couleurs, sa valeur varie selon le tissu avec lequel il est conçu. Le blanc est la couleur dominante dans le type de haik porté dans les régions du nord et l'ouest du pays, alors que le noir reste exclusif à la région de l'Est. Quant au grand Sud, El-haik est adopté dans des couleurs assez nuancées, qui vont du bleu foncé, au jaune ou au vert pistache, pour certains habits traditionnels qui font office de voile. Fabriqué à partir de tissu de laine, de soie ou de soie synthétique, El-Haik réussit, en un laps de temps très court, à se répandre à travers toutes les régions du pays, mais son port fut adapté aux spécificités socioculturelles de la région d'adoption. L'on répertorie, dans ce contexte, une multitude de voiles traditionnels, el-mrama et haik bel'adjar, dans la capitale et ses environs, haik bouaouina, en vogue à Blida, Tlemcen et Oran, ahouli ou ghanboure, dans la région de Ghardaïa, et, enfin, la mlaya, adoptée par les femmes de l'Est du pays, a-t-on encore expliqué sur place. Parmi cette panoplie, un type de voile a connu un grand succès, auprès des femmes s'entend, au vu de son style de conception, la manière de le porter, ainsi que la qualité du tissu utilisé par les artisans. Il s'agit du haik m'rama, apparu à la fin du 19e siècle et qui fut porté par les femmes citadines d'Alger et sa banlieue. Ce type de voile est souvent associé à la beauté féminine et a inspiré nombre de poètes et de chanteurs chaâbis, qui lui dédièrent beaucoup de leurs œuvres. Pour les spécialistes, il est impossible de dissocier le haik de la multitude d'accessoires et de bijoux traditionnels qui ont permis de le mettre en évidence et de lui donner la plus belle image de la femme algérienne, tels que le fibule, accessoire incontournable servant au maintien du haik, connu également sous le nom d'abzim, mais aussi la voilette al-ajar, autre élémen central de cet apparat féminin.

AGENDA CULTUREL

Palais de la culture Moufdi-Zakaria Kouba
*Jusqu'au 15 juillet : exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.
*Samedi 4 juillet à 22h30 : concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider.
*Vendredi 10 juillet : spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.
Théâtre algérien Mahieddine-Bachtarzi
*Dimanche 5 juillet spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira
*Dimanche 5 juillet à 23h : concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider.

Institut français d'Alger, Alger-Centre
*Jusqu'au 4 juillet : exposition Eaux delà d'Anne Saffore (sur les façades de l'Institut).

Parking d'Ardis, Pins-Maritimes, Alger
*Jusqu'à la fin du mois de Ramadhan : cirque Amar, tous les jours à 22h et à 00h10. Spectacle spécial dimanche et lundi à 00h.

Institut culturel italien d'Alger, El Biar
*Durant le mois d'août, l'institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1. Initiation tous les jours de 9h à 13h. Inscriptions en cours.

Théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba
*Jusqu'au 3 juillet : Festival national de la musique et de la chanson citadines.
Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger, rue Larbi Ben-M'hidi)
*Jusqu'au 9 juillet : exposition La saga de la création de la Cinémathèque algérienne à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de LAGHOUAT
Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels
Cite Oisis Nord LAGHOUAT
NIF099916225000339

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°09/2015

N° de L'opération : N K : 5.631.8.262.103.10.03
Libellé de L'opération : Etude , Suivi et Equipement mobilier matériels services commun et parc Auto à CFPA GHICHA

La Direction De La Formation et de l'enseignement Professionnels De La Wilaya De Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'achat Equipements à CFPA GHICHA selon les lots suivants :

- Equipement scolaire
- Equipement admistratif
- Equipement dortoire
- Equipement cuisine – foyer
- Equipement froid
- Equipement informatique

Les soumissionnaires (les producteurs, les grossistes, les importateurs er les distributeurs des équipements) doivent obligatoirement joindre les documents exiges par la réglementation en vigueur cité dans le cahier des charges (article 06)
les offres doivent parvenir à la direction de la formation et de l'enseignement Professionneles cité oasis Nord Laghouat, sous
une enveloppe cachetée qui portera uniquement la mention :
Avis d'appel d'offres à ne pas ouvrir : , Suivi et Equipement mobilier matériels services communs et parc Auto à CFPA GHICHA Lot : .....
Cette enveloppe contiendra deux (2) enveloppes qui porteront chacune d'elle uniquement la mention :
I-dossier technique : comporte les documents suivant :
- Déclaration de soumission.
– Copie du registre de commerce
-Références professionnelles
– Pièces Parafiscale CNAS
– Parafiscale CASNOS
-Extrait de rôle
–Casier judiciaire du gestionnaire
-déclaration de probité
-NIF
- ctalogues
- Liste des Moyens Humains
-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour (SNC- EURL- SARL-SPA)Année 2014
II- Dossier Financier
- Cahier Des Charges
- Devis Quantitatif Et Estimatif
- Bordereau Des Prix Unitaires
* les offres doivent parvenir à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels cité oasis Nord Laghouat. au plus tard le 21ème jours à 13h30mn à compter de la 1 ère parution du présent avis dans la presse Nationale
Obs :- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la direction de la formation et de l'enseignement Professionnels cité oasis Nord Laghouat fin délais du dépôt des soumissions à14H
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze (111) jours , à partir de la date limite du dépôt des offres.

Midi Libre n° 2524 - Jeudi 2 juillet 2015 - Anep - 333 897

MIDI Libre
Quotidien national d'information

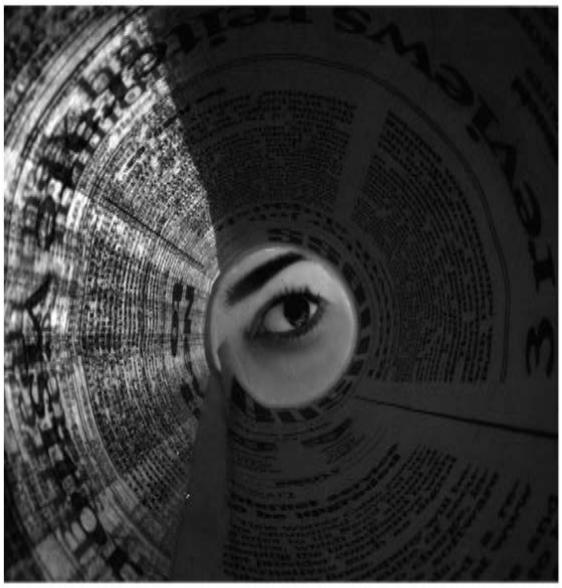

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la santé et de la population et de la réforme hospitalière
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATIONWILAYA DE DJELFA
ETABLISSEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE DJELFA

Code fiscale :
TEL/ FAX:

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

N°: 04/2015

L'Etablissement Public hospitalier de Djelfa lance un avis d'appel d'offre national restreint pour travaux d'amenagement au service des urgences cité (elhadayague), Le Présent avis d'appel d'offres national restreint s'adresse aux seules entreprises Publiques ou privées , qui ont fait des services pareilles
Les intéresses peuvent retirer le cahier de charges. auprès de L'Etablissement Public hospitalier de Djelfa

Les offres doivent être déposées dans un plis contenir .Double pli fermé , l'une présente l'offre technique et l'autre l'offre financière. L'enveloppe principale devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°: 04/2015

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE DJELFA

Les offres doivent être déposées B.DES MARCHE de :
L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE DJELFA
Dans un délais de 21 jours a partir du date de l'appel d'offre dans les journaux ou BOMOB .

A-OFFRE TECHNIQUE:

- le modèle de la déclaration a soucrire
- déclaration de l'intégrité
- copie de registre de commerce
- copie d'extrait de rôle
- La copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS;
- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS
- Extrait du casier judiciaire .
- La copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par Les services du Centre National du Registre de Commerce (CNRC)
-le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédes de la mention<<lu et approuvé>>
- bilans comptables de l'année 2013.
-Attestation de bonne exécution portant les sommes et les delés déxecution.
-liste des moyens humains approuve par la das
-attestation de qualification categorie 02 et plus.

B- OFFRE FIANCIERE:

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint .
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises .
- Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

La date limite de dépôt des offres est 21eme jours après la parution d'appel d'offre dans la presse nationale au le BOMOP du 08h a 12 h. si cette date concède avec un jour fériés ou repos égal. la date de dépôt se fera le jour ouvrable suivant a la même heure .
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une Durée de 111 jours. (Après déposé l'offre) dépôt de l'offre .
L'ouverture des plis sera au siège de l'Etablissement Public Hospitalier de Djelfa, en séance publique le même jour de dépôts des offres a :14,00h .
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 2524 - Jeudi 2 juillet 2015 - Anep - 333 878

FOOTBALL, LA JSK DEPUIS MARDI À HAMMAM-BOURGUIBA

Les Canaris fuient la pression

Après un peu plus d'un mois de repos, les joueurs de la JS Kabylie ont entamé la préparation de la prochaine saison à Hammam-Bourguiba, en Tunisie, sous la houlette de l'entraîneur kabyle Mourad Karouf.

PAR MOURAD SALHI

Le club phare de Djurdjura a choisi cette fois-ci la Tunisie pour lancer sa campagne de préparation de la prochaine saison footballistique, dont le coup d'envoi est prévu la mi-août. La JS Kabylie, qui a vécu une période très difficile, veut réussir une bonne préparation possible. Les responsables de cette formation ont jugé utile d'éloigner leurs joueurs de toute forme de pression. Et puis, le centre Hammam Bourguiba est devenu le lieu habituel des Canaris. Un stage d'une dizaine de jours qui sera consacré essentiellement à la préparation physique des joueurs. Contrairement aux saisons précédentes, la JS Kabylie a préféré débuter la préparation directement en Tunisie sans passer par son stade fétiche du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. Le club phare de la ville des Genêts connaît parfaitement bien le centre Hammam Bourguiba où il se prépare régulièrement depuis 2012. La JS Kabylie a recruté sept joueurs lors du mercato. Il s'agit du défenseur Koceila Berchiche (29 ans, MC Alger), du milieu offensif Faouzi Rahal (29 ans, MO Béjaïa), des deux milieux défensifs Lyès Seddiki (26 ans, RC Arba), Ahmed Gagaa (18 ans, USM Bel-Abbès), l'attaquant Mohamed Boulaouidet (25 ans, O Médéa), du milieu offensif Salim Boumechera (32 ans, USM El Harrach) et, enfin, du défenseur Amar Benmelouka (27 ans, Bourg Péronnas, D3, France). Pour la première lecture faite par les techniciens en la matière, la JS Kabylie a fait appel aux joueurs qui ont de l'expérience pour éviter le scenario de la saison écoulée. de l'autre le club phare de Djurdjura continue à puiser dans son réservoir pour renforcer les rangs du club en prévision de la nouvelle saison. En plus des Aiboud, Raiah, Fergane, Ihdjadene et Messaoud, qui sont devenus des anciens, les responsables ont fait appel à cinq autres espoirs, à savoir Hentat, Oukaci, Guemroud et Nourine. C'est un projet qui a été entamé depuis trois années et donne déjà ses fruits.

Pour ce qui est du programme de préparation, Mourad Karouf et ses collaborateurs comptent soumettre leurs protégés à un biquotidien pendant cette période de préparation à Hammam Bourguiba. Les deux séances seront programmées dans l'après- midi. Une heure avant le f'tour et l'autre après. Le premier responsable à la barre technique des Jaune et Vert ne veut rien laisser au hasard pour permettre à son équipe de bien se préparer sur tous les aspects, notamment physique. La JS Kabylie a l'habitude de s'entraîner dans de telles conditions de Ramadhan. Durant leur séjour en Tunisie, les coéquipiers d'Azzedine Doukha devraient jouer deux matches amicaux contre des clubs algériens, à savoir le MO Béjaïa qui se prépare à Aïn Draham et le CS Constantine qui ralliera Hammam Bourguiba demain vendredi. En tout cas, les Kabyles misent énormément sur ce stage de Hammam Bourguiba pour assurer une bonne préparation. Le club phare de la ville des Genêts, qui a failli rétrograder en Ligue deux, devait retenir les leçons et bien se concentrer sur ses préparatifs en prévision de la saison prochaine qui s'annonce encore plus délicate.

M. S.

JEUX AFRICAINS-2015

"Les pays africains doivent contribuer à la réussite des jeux"

L'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) a appelé, par le biais de sa présidente Francine Mulumba, tous les Etats africains à se mobiliser en solidarité avec le Congo pour la réussite de l'organisation des 11es Jeux africains, prévus du 4 au 19 septembre prochain à Brazzaville, rapporte le journal *Les Dépêches de Brazzaville*, dans sa livraison de mercredi. *"Tous les Etats africains doivent contribuer à la bonne réussite des 11es Jeux africains dits du cinquantenaire, à travers la mise à disposition du pays hôte, par exemple, des jeunes bilingues. Sur le plan technique, le continent africain dispose également des jeunes qui peuvent participer aux réflexions dans le cadre de ce grand rendez-vous de la jeunesse"*, a déclaré Francine Mulumba, exhortant les Pays africains à être solidaires avec le Congo et apporter leurs pierres à l'édifice. L'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) est l'organe de coordination des organisations de jeunesse aux niveaux national, régional et continental en Afrique.

Elle est l'agence consultative en matière de jeunesse de la Commission de l'Union africaine et oeuvre pour la concrétisation des idéaux et des stratégies de l'Union africaine, à travers notamment l'unité, la paix, la démocratie, le développement soutenu et l'intégration africaine. Les Jeux africains (nom officiel), appelés aussi les Jeux panafricains, sont une compétition multisports disputée tous les quatre ans à l'échelon du continent africain. La première édition s'est tenue en 1965 à Brazzaville et reviennent ainsi après 50 ans. Le calendrier des Jeux africains 2015 propose 20 disciplines, en plus de deux en handisport et deux sports de démonstration. L'Algérie participera avec une forte délégation composée de 500 personnes dont 400 athlètes.

Voici les disciplines retenues pour les 11es JA : athlétisme, vadminton, basketball, boxe, gymnastique, cyclisme, escrime, football, gymnastique, halterophilie, handball, judo, karaté, lutte, natation, pétanque, tennis, tennis de table, volley-ball, volley-ball de plage, handisports (athlétisme/powerlifting) et deux sports de démonstration : la boxe des pharaons et le nzango.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE JU-JITSU

La Fédération internationale retire à la Tunisie l'organisation de l'édition 2015

La Fédération internationale de ju-jitsu (FIJ) a décidé de retirer à la Fédération tunisienne de judo (FTJ) l'organisation du Championnat du monde de ju-jitsu, prévu au mois de novembre prochain, rapporte mercredi la presse tunisienne. L'instance s'est lancée déjà à la recherche d'un remplaçant pour recevoir la compétition au cours du même mois. Les raisons évoquées par la FIJ sont d'ordre sécuritaire et le retrait intervient après l'attentat terroriste de Sousse, précise la même source. Le secrétaire général de la Fédération tunisienne de judo (FTJ), Samir Ghodhbani, a confirmé l'information, déclarant : *"La Fédération internationale de ju-jitsu a annoncé dans une correspondance par e-mail parvenue lundi 29 juin à la Fédération tunisienne qu'elle retirait définitivement l'organisation du prochain Mondial à la Tunisie, après l'attentat terroriste de Sousse (qui a fait 38 morts et 39 blessés) et ouvrait les candidatures aux pays désireux d'abriter la compétition".*

GRAND PRIX FÉMININ DE VOLLEY D'ALGER

Une opportunité pour le six algérien de gagner en expérience

La salle omnisport chahid Tahar-Belakhdar de Chéraga abrite, du 3 au 5 juillet 2015, le Grand Prix féminin de volley-ball, groupe Q, qui permettra à la sélection algérienne d'améliorer davantage sa préparation aux prochains échéances, a indiqué, mardi, le 1er vice-président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB). "C'est une compétition qui a son importance, comme les précédentes. Notre sélection vient de jouer un tournoi similaire très bénéfique à Taldyjorgan au Kazakhstan, et le rendez-vous d'Alger se veut une continuité dans la préparation effectuée jusque là et permettra au groupe de gagner encore en expérience", a déclaré à l'APS Mehdi Aberkane. Le tournoi sera aussi une occasion pour les sélections participantes d'engranger des points supplémentaires afin d'améliorer leur classement mondial et rester également en compétition constante. "La sélection féminine algérienne jouera ses matchs en soirée (22h10), en raison du Ramadhan, ainsi que ses séances d'entraînements. Elle affrontera, respectivement l'Australie (qu'elle a déjà affrontée à Kazakhstan), le Mexique et le Kenya contre lequel elle avait perdu en finale du dernier Championnat d'Afrique à Nairobi", a ajouté le premier vice-président de la FAVB. Récemment lors de l'étape de Taldykorgan (Kazakhstan) du Grand Prix-2015, l'Algérie avait réussi l'exploit de battre l'Australie 3-0, alors qu'au Grand Prix-2014, elle avait réussi à gagner un set contre le Mexique et deux contre la Bulgarie.

Pour la capitaine de la sélection, Fatima-Zohra Oukazi, le tournoi de Taldykorgan a donné de la confiance au groupe, surtout avec le succès contre l'Australie, assurant que l'équipe "est prête pour le prochain tournoi d'Alger". Selon les échos émanant de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), l'Australie est déjà présente en Algérie, puisque sa délégation a rallié Alger, lundi, en compagnie de l'équipe nationale en provenance de Kazakhstan, alors que l'arrivée des délégations du Mexique et Kenya est annoncée pour ce mardi. L'équipe algérienne est hébergée à l'hôtel Dar Diaf de Chéraga, alors que les hôtes de l'Algérie seront logées à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui.

Programme du Grand Prix d'Alger

Vendredi 3 juillet 2015 :
17h10 : Mexique - Kenya
22h10 : Algérie - Australie

Samedi 4 juillet 2015 :
17h10 : Australie - Kenya
22h10 : Algérie - Mexique

Dimanche 5 juillet 2015 :
17h10 : Australie - Mexique
22h10 : Algérie - Kenya

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة / برو و بن استيراد ،مقرها// عين البنيان ،الطريق الوطني رقم 11 ،القسم 01 ،القطعة رقم 79 ،دائرة الشراقة ،ولاية الجزائر

رأسمالها //100.000 دج تعديل مؤسسة

/3244 بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ: 30/06/2015 ،سجل تم تعديل الشركة كما يلي// 1- تم رفع رأسمال الشركة ليصبح // 7.800.000 دج 2- توسيع موضوع الشركة كما يلي // - **استيراد و تصدير المواد الكيميائية بكل أنواعها و للمستحضرات الكيميائية للوجهة لكل الاستعمالات)406102(- استيراد و تصدير الزيوت ،الزفت و الشحوم)403103(. استيراد و تصدير للمنتجات ، الأجهزة و للعدات المرتبطة بميدان الفلاحة ، قطع غيارها و لواحقها)401101(- استيراد و تصدير للمنتجات و للعدات المرتبطة بقطاع الصيد و تربية الأسماك (401301)،-استيراد التجهيزات ،للمنتجات و للعدات المرتبطة بميدان للحروفات (403101)،- استيراد للمنتجات و للعدات للمرتبطة بميدان الطاقة(403201)،- استيراد وتصدير للمواد شبيه الصيدلانية ، للعدات و التجهيزات الطبية الجراحية ،قطع غيار و مستهلكات (406204)،- استيراد وتصدير للعدات و للمواد للمرتبطة بميدان الإعلام الآلي و للكتبي(408301)،-استيراد وتصدير التجهيزات ، للعدات و لواحق للخبزة ،الفصابة ،للطابخ الكبرى ،الجماعات و تجهيزات للغازات (408401) ،-استيراد وتصدير التجهيزات و للعدات للمستعملة لإنتاج مواد التغليف و التوضيب(408404)،-استيراد وتصدير العتاد و للمواد للمرتبطة بميدان الخردوات ،المعاقير و الأدوات للنزلية و كل أدوات النظافة و الصيانة للنزلية و للهنية (409001)،-استيراد وتصدير كل للعدات ،للماكنات ،قطع الغيار و اللواحق للوجهة لصناعة للمنتجات الزراعية الغذائية (410307)،-استيراد وتصدير للعدات ، ماكنات رفع الأثقال و التفريغ بما في ذلك لواحقها و قطع غيارها(410312)،استيراد وتصدير كل للعدات للنقل بالسكك الحديدية ،اجزاؤها ،لواحقها و قطع غيارها (410317).**

الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء . 47 شارع خليفة بوخالفة سيدي أحمد الجزائر.

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة / إيفال كونسولت المغرب

،مقرها// شارع لامدلين (la madeleine)سابقاحي البريد حاليا رقم B46بلدية حيدرة دائرة بئر مراد رايس ،ولاية الجزائر

رأسمالها //100.000 دج

تعديل الشركة

/3244 بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ: 29/06/2015 ،سجل تم تعديل الشركة كما يلي// **توسيع موضوع الشركة كمايلي //- كراء السيارات مع أو بدون سائق ((603004)).- كراء الدراجات و الدراجات النارية ((603011)).- كراء التجهيزات الإعلام الآلي و للمكتب ((603008)). - دراسة ،استشارة و مساعدة في ميدان الأمن ((607043)).**

FÉLICITATIONS

Bravo à toi ***Imene*** pour ta réussite à l'examen de **6ème** qui te permet de passer dans la cour des grands. De nouveaux défis t'attendent dans ton cursus scolaire.
La famille ***Ghazal*** est fière de toi et te présente ses félicitations les plus chaleureuses.

Cuisine

Tarte aux oignons façon quiche

Ingrédients :
1 pâte feuilletée
2 c. à s. de crème liquide
2 c. à s. de chapelure
750 g d'oignons
1 demi-pot de yaourt nature
3 œufs
Paprika, sel
Poivre, muscade
Préparation :
Dans une poêle, faire revenir les oignons finement émincés jusqu'à ce qu'ils soient translucides. Dans un moule à tarte, étaler la pâte feuilletée. Etaler les 2 c. à s. de crème fraîche, puis les 2 c. à s. de chapelure. Déposer ensuite les oignons.
Dans un bol, battre les œufs avec le 1/2 pot de yaourt, le sel, le poivre, le paprika et la muscade en poudre. Verser ce mélange sur les oignons.
Enfourner 45 minutes à 200° (les dernières 15 minutes, mettre un papier aluminium sur la tarte)

Tartelettes à la crème chocolat

Ingrédients :

3/4 de tasse de farine
1 demi-tasse de sucre glace
1/4 de tasse de cacao
1 jaune d'œuf
70 g de beurre
1 pincée de cannelle
1 demi c. à café de vanille liquide
L'eau glacée
1 pincée de sel
La crème chocolat :
3/4 de verre à thé de lait
1 c. à soupe de beurre
Des morceaux de chocolat noir
Garniture :
Des fraises
Crème chantilly
Préparation :
Dans un robot, mettre la farine, le sucre glace, le sel, le cacao, la cannelle, mixer la préparation 1 minute, ajouter les cubes de beurre et mixer jusqu'à l'obtention d'une pâte sablée. Ajouter le jaune d'œuf, la vanille et mixer à nouveau, ajouter l'eau glacée peu à peu et mixer jusqu'à ce que la pâte forme une boule. Diviser la pâte en 7 portions, les étaler dans des petits moules à tarte et enfourner jusqu'à ce qu'elles soient cuites. Préparer la crème au chocolat en mettant le lait et le beurre dans une casserole, laisser cuire sur feu doux jusqu'à ce que le beurre soit fondu et ajouter les morceaux de chocolat peu à peu en remuant jusqu'à l'obtention d'une crème épaisse. Recouvrir les fonds des tarte avec la crème et garnir avec la crème chantilly et les fraises coupées. Réfrigérer avant de servir.

NUTRITION ET FORME

Les délices d'été qui font mincir

Envie de mincir... vite ? Ça tombe bien : l'été est la saison idéale pour profiter des bienfaits minceur de certains aliments. Abricot, concombre, fraise, tomate, salade... voici la sélection de ces délices d'été qui facilitent la perte de poids !

Abricot : l'aide minceur

L'abricot est pauvre en calories, riche en potassium et en fibres qui boostent le transit (donc la perte de poids), tout en favorisant la satiété. Elle est encore plus riche que la fraise en pectine. Or, la pectine a la propriété de se gonfler facilement d'eau dans le système digestif où elle forme un gel rassasiant. La moitié des fibres de l'abricot sont composées de pectine.

Conseils : Faites de l'abricot votre allié en cas de fringale ! Vous pouvez aussi l'incorporer à du yaourt ou du fromage blanc.

Concombre : pauvre en calories !

C'est le moins calorique de tous les végétaux. Constitué à 96 % d'eau, il est à la fois désaltérant et diurétique. Il est, par ailleurs, riche en fibres non digestibles, d'où sa digestion parfois difficile… et ses effets bénéfiques sur la silhouette ! C'est aussi un excellent draineur grâce à son potassium et à sa faible teneur en sodium.

Tomate : riche en eau

La tomate est particulièrement peu calorique. Elle peut remplacer le sel et le gras, par exemple en coulis. Gorgée à 95 % d'eau, c'est un fruit à la fois très désaltérant, rassasiant et laxatif, ce qui évite de stocker (elle est riche en potassium et en fibres).

Salade : riche en fibres

La salade est riche en fibres et bourrée de vitamines. On la trouve partout, ce qui permet de répondre à des comportements alimentaires compulsifs, sans pour autant faire grossir (elle est pauvre en calories).

Conseils : Méfiez-vous quand même ! Bien que volumineuse, la salade ne remplit pas l'estomac, d'où un risque de fringale. Pour lui conserver ses vertus amincissantes, ajoutez-y des crudités et remplacez votre assaisonnement habituel par un filet de citron qui, par ailleurs, dispose de vertus amincissantes très intéressantes (il modère le taux de glycémie dans le sang et

CORVÉES MÉNAGÈRES

Bien entretenir sa cuisine

Dépôts de graisse et résidus calcaires sont les ennemis jurés de la cuisine. Principalement quand ils s'attaquent à la cuisinière et à l'évier. Comment s'en débarrasser sans attaquer les revêtements ?

Les plaques et les brûleurs de la cuisinière :

Le mieux reste encore de traiter les taches avant qu'elles ne sèchent, c'est-à-dire dès leur apparition. Ensuite pour l'entretien, il convient d'utiliser le bon produit pour la bonne surface (inox, émail, etc.) et le bon mode de cuisson (vitrocéramique, plaques électriques, brûleurs).

L'entretien des surfaces est simple. Pour l'émail, votre éponge et du produit vaisselle suffisent, pour l'inox et les surfaces vitrées, utilisez le produit adéquat et privilégiez les chiffons doux pour éviter les rayures. Pour les plaques électriques, appliquez un peu d'huile sur la surface pour éviter les apparitions de rouille.

L'évier :

Adaptez votre nettoyage et vos produits à la matière de votre évier. Mais d'une façon générale, un coup d'éponge et de produit vaisselle puis d'un chiffon sec pour les traces d'eau après utilisation évitera la formation des taches les plus tenaces.

Pour les éviers en porcelaine, pensez à régulièrement les remplir d'eau chaude avec un peu d'eau de Javel pour faire disparaître les taches. Laissez reposer puis rincer abondamment.

Les murs graisseux :

Vous pouvez dégraisser un mur en le nettoyant avec un dégraissant à base de bicarbonate de soude mélangé avec de l'eau. Laissez le produit agir au moins 1 heure avant de rincer.

Astuces

Enlever sur un tissu une tache de fruit ...

Traitez d'abord à l'eau chaude légèrement ammoniaquée, puis faites tremper le vêtement toute la nuit dans du petit-lait additionné d'un peu de jus de citron, bien rincer.

...de goudron...

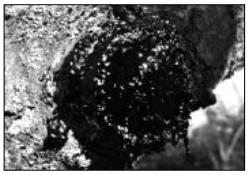

Traiter à l'eau fortement savonneuse, éliminer ce qui reste avec de l'alcool à brûler. Prudence ! on peut également utiliser du jaune d'œuf ou du beurre (non salé), laisser agir quelques heures, laver.

...de stylo à bille...

Sur les textiles blancs, frottez la tache avec du jus de citron chaud, puis rincez.
Autres tissus : procédez avec un mélange à parties égales de vinaigre et d'alcool à brûler.

...de graisse

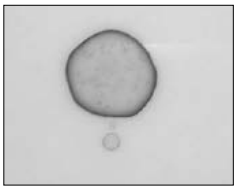

Sur un tissu ordinaire, saupoudrez la tache de fécule de pomme de terre, laissez agir, puis procédez au lavage. Pour les tissus en laine, utilisez l'essence de térébenthine.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°1826

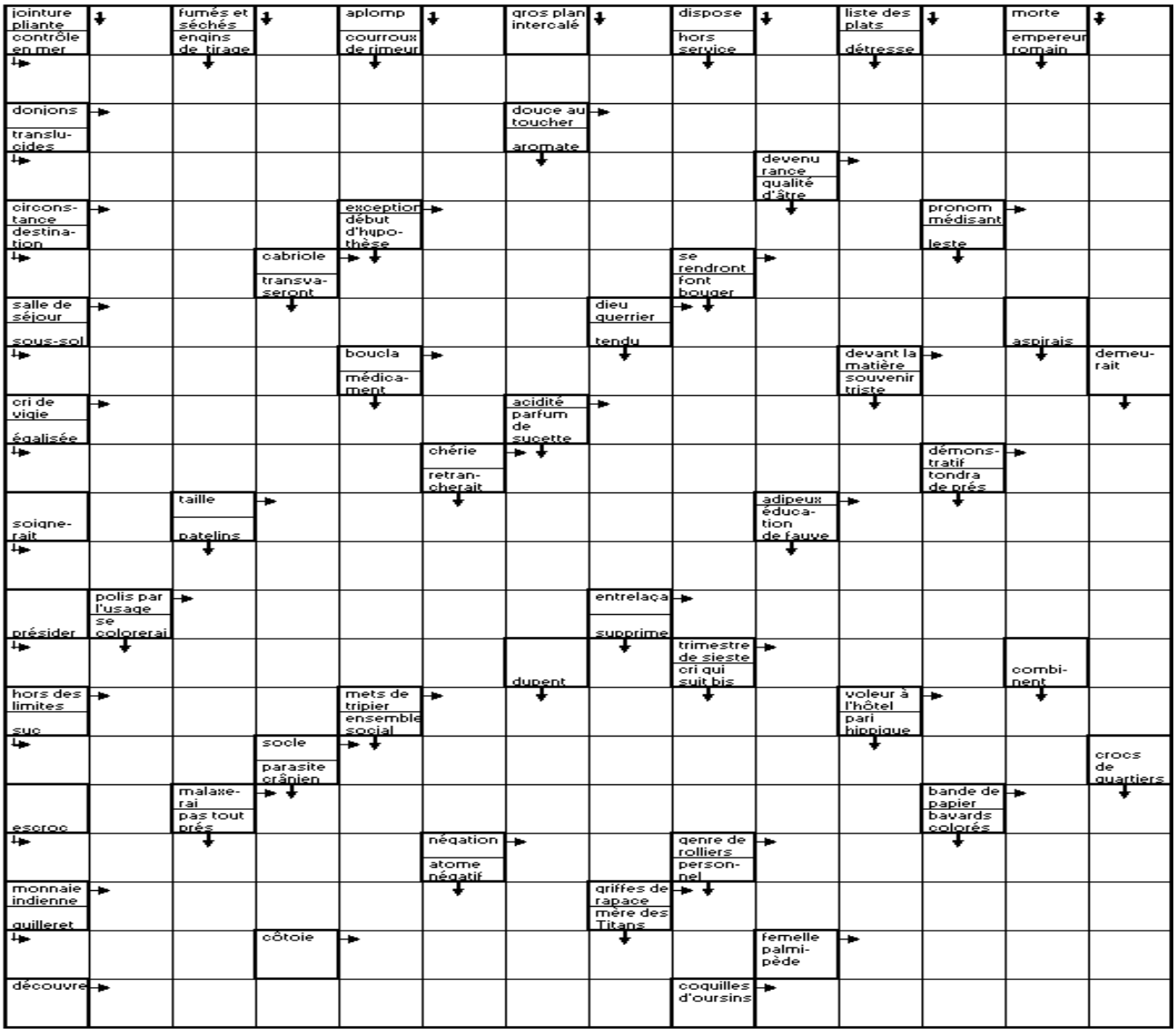

SUDOKU N°1826

	8		7		2			5
6	7	9						
2				6			3	7
				1		3		
			5		9			
		6		4				
3	4			8				1
						2	8	9
9			6		1		7	

SOLUTION SUDOKU N°1825

4	6	3	2	1	9	8	5	7
8	7	2	4	5	6	3	1	9
9	1	5	8	3	7	4	6	2
7	5	4	3	6	8	9	2	1
1	2	9	7	4	5	6	3	8
3	8	6	1	9	2	5	7	4
2	4	8	5	7	3	1	9	6
6	3	7	9	8	1	2	4	5
5	9	1	6	2	4	7	8	3

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1825

• D • V • Y • E • D • E • A
P E N I T E N C I E R S • B
• R A D O T E R • T I T R E
F A C E T I E U S E S • E T
• P E R E • S E I N • S P I
S A L A M I • S E T I E R S
• • L I S S E • G E R M E •
A G E E • A C R E S • A N S
• R • N A R R E R • A I D A
F A I T S D I V E R S • S U
• T R • S • T E N U E S • T
M I R A U D E • T I P U L E
• F I R M E • L • S T R I E
P I T I E • S A I S I E S •
• C E D E R A • L E S T E S
P A R I • A P P E L E E • O
• T A T E R A I • E R • R I
M I S E R E • P I R A T E R
• O • S I T U E R • S O L E
A N A • N E R E I S • P I E
• S U C • S I • S A L E E S

Nuit du 1er juillet, une minute durera 61 secondes

Ce 1er juillet 2015, à 2 h du matin les montres ont retardé d'une petite seconde. Très exceptionnellement, la minute entre 1 h 59 et 2 h a duré une seconde de plus que la normale. Cette seconde supplémentaire, ou « intercalaire », permet de raccorder le temps astronomique irrégulier lié à la rotation de la Terre, avec l'échelle de temps légal extrêmement stable défini depuis 1967 par des horloges atomiques.

La décision d'introduire cette seconde intercalaire le 30 juin 2015, juste avant minuit dans l'échelle de temps UTC (Universal Time Coordinated), a été prise au niveau international par la composante « Service de la rotation de la Terre » du IERS (International earth rotation and reference systems Service). Implantée à l'Observatoire de Paris au sein du département Syrte (Observatoire de Paris, CNRS, UPMC, LNE), cette entité mesure les variations de l'orientation de la Terre et est responsable de la prédiction et de l'annonce de ces secondes intercalaires. La dernière en date remonte à 2012. En France, c'est le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE-Syrte) de l'Observatoire de Paris qui réalise les références nationales de temps et qui est donc en charge d'appliquer la seconde intercalaire.
La rotation de la Terre sur elle-même ralentit sur le long terme à cause principalement des effets d'attraction luni-solaire. En outre, notre planète est perturbée par ses constituants internes (noyau, manteau) et externes (atmosphère, océans) qui modifient sa rotation. À ces effets s'ajoute le fait que le choix de la seconde atomique fut déterminé à partir de la durée de seconde dite astronomique observée au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, laquelle était sensiblement plus courte qu'aujourd'hui.
À présent, le temps est mesuré par des moyens insensibles aux humeurs de la Terre, grâce à près de 400 horloges atomiques appartenant à plusieurs pays du globe, dont 25 en France. Ensemble, elles permettent au BIPM (Bureau international des poids et des mesures) de calculer le Temps universel coordonné. Actuellement le Temps atomique est réalisé avec une incertitude de 10-16.

La seconde intercalaire remise en question

L'UTC est si régulier et la rotation de la Terre si fantaisiste qu'il apparaît progressivement un décalage entre celui-ci et le temps des jours et des nuits déterminé par la rotation de la Terre sur elle-même. Ce décalage pouvant être gênant pour certaines applications, un accord international signé en 1972 stipule que la différence entre les deux ne doit jamais dépasser une seconde. C'est à cela que servent les secondes intercalaires : quand le décalage entre UTC et le temps lié à la rotation de la Terre s'approche d'une seconde, il faut recaler ces deux échelles entre elles grâce à l'insertion d'une seconde intercalaire dans UTC. Depuis l'instauration de ce système en 1972, on aura ajouté 26 secondes.
Ce système est un bon compromis pour donner un temps légal UTC proche du temps de la rotation terrestre, cependant il présente des inconvénients pour diverses communautés notamment celles liées à la navigation par satellites, aux réseaux de télécommunications ou aux marchés financiers. Des discussions internationales ont lieu depuis une quinzaine d'années pour éventuellement supprimer la procédure actuelle comprenant l'introduction de secondes intercalaires.

Une réunion organisée dans le cadre de l'UIT (Union internationale des télécommunications) aura lieu en novembre 2015 à Genève. Elle a pour but de discuter au niveau scientifique du maintien ou pas de la procédure actuelle comprenant l'introduction de secondes intercalaires pour synchroniser UTC avec la rotation de la Terre.
Si la seconde intercalaire était supprimée, UTC serait alors découplé de la rotation de la Terre et nous n'aurions plus à ajouter de secondes intercalaires mais l'écart s'agrandirait au fils des années. La connaissance très précise de l'orientation de la Terre n'en demeurerait pas moins fondamentale.

Vers des antennes miniatures intégrées dans des puces ?

Une équipe de chercheurs de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) pense avoir éclairci un vieux problème concernant l'électrodynamique des milieux matériels en physique classique. Leurs travaux, publiés dans la revue Physical Review, portent sur des ondes électromagnétiques générées non seulement par l'accélération des électrons mais aussi par une brisure de la symétrie du champ électrique. Les applications dans le secteur des communications pourraient être nombreuses. Notamment pour le développement de l'Internet des objets, puisque la découverte permet d'envisager la réalisation d'antennes suffisamment petites pour être intégrées dans des puces électroniques. On a bien du mal cependant à prendre au sérieux les affirmations de ces chercheurs exposés dans un communiqué de l'université de Cambridge et dont on ne trouve pas trace dans l'article scientifique. Selon ce communiqué les résultats obtenus pourraient permettre de rapprocher les théories de l'électromagnétisme classique et de la mécanique quantique mais on ne voit pas en quoi, puisque l'électrodynamique quantique est déjà la théorie la plus précise à ce jour et qu'elle est amplement vérifiée par l'expérience. Rappelons que la fonction d'une antenne est d'émettre et de capter de l'énergie sous la forme d'ondes électromagnétiques. La taille d'une antenne est fonction de la longueur d'onde associée à la fréquence de transmission. Plus exactement, pour qu'une antenne donne son efficacité maximale et que l'énergie transférée soit la plus importante, sa longueur doit être arithmétiquement liée à la fréquence de l'onde. Cependant, même ainsi conçue, plus l'antenne est courte, moins elle est efficace. Il s'agit là de l'un des points bloquants de l'électronique moderne, qui tend inexorablement vers la miniaturisation.
Mais le problème pourrait être résolu grâce à une meilleure compréhension des mécanismes pouvant générer un rayonnement électromagnétique. Une grande part de ce que nous savons à ce sujet nous vient du XIXe siècle et de James Clerk Maxwell : le rayonnement électromagnétique est généré par l'accélération des électrons. Mais, comme le rappelait le grand mathématicien et physicien Henri Poincaré, il n'existe pas problème complètement résolus de sorte qu'il est souvent possible de jeter un nouveau regard sur des théories tout de même bien comprises et bien étudiées. Quelques difficultés sont par exemple repérables dans la théorie classique du rayonnement émis par des diélectriques. Or, justement, certaines antennes, celles de nos téléphones portables, par exemple, sont constituées de résonateurs diélectriques, des isolants dans lesquels, en principe, les électrons ne sont pas libres de se déplacer facilement.

Un champ électromagnétique généré dans un matériau diélectrique

En collaboration avec le Laboratoire national de physique et un fabricant d'antennes diélectriques, la société Antenova, l'équipe de chercheurs de l'université de Cambridge a étudié le comportement de films minces composés de matériaux piézoélectriques (niobate de lithium, nitrure de gallium, arséniure de gallium, etc.). Ce type de matériau présente la propriété de se déformer sous l'action d'un champ électrique. Ils ont découvert qu'à une fréquence déterminée (entre 100 MHz et 3 GHz), ces matériaux deviennent non seulement des résonateurs efficaces mais aussi des émetteurs efficaces et peuvent donc servir d'antennes. Selon les chercheurs anglais, ce phénomène surprenant serait dû à une brisure de la symétrie du champ électrique. Lorsque les charges électriques sont immobiles, le champ électrique est symétrique. Lorsque les couches minces de matériau piézoélectrique sont soumises à une excitation asymétrique, cette symétrie est brisée et un rayonnement électromagnétique est généré. Il s'agirait donc d'un nouvelle exemple de l'importance des considérations de symétrie en physique sur lesquelles Pierre Curie, grand contributeur à l'étude des matériaux piézoélectriques, avait déjà attiré l'attention au XIXe siècle en énonçant son célèbre principe de symétrie.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

MONOPOLY

Inventeur : Elisabeth Magie Date : 1903 Lieu : Grande-Bretagne

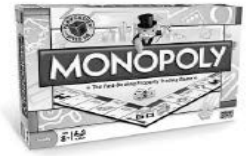

C'est à Elizabeth Magie que l'on doit un des jeux de table les plus populaires du monde, jeu qui à l'origine s'appelait The Landlord's Game (Le jeu du propriétaire). Magie était une créatrice de jeu de métier et elle a fait une demande de brevet pour son nouveau jeu en 1903.

SHARKNADO

22h35

Une tornade frappe Los Angeles, provoquant des inondations. Les vagues qui s'abattent sur la ville sont infestées de requins. Fin, surfeur et propriétaire d'un bar, accompagné de ses amis Baz et Nova, part à la rescousse de son ex-femme April et de leur fille Claudia

TOUCHE PAS À MON POSTE REFAIT L'ANNÉE !

22h35

C'est la dernière émission de la saison et Cyril Hanouna a réuni toute sa bande pour un numéro spécial qui revisitera cette année de «Touche pas à mon poste !» - riche en séquences déjà rentrées dans toutes les mémoires - en compagnie d'invités exceptionnels. Et si les chroniqueurs seront une fois de plus mis à rude épreuve au cours de la soirée grâce à des happenings en pagaille, Cyril Hanouna ne sera pas non plus épargné, car ses «petits chéris» lui ont réservé de belles surprises

LES CARNETS DE VOYAGE D'ENVOYÉ SPÉCIAL

23h05

«Météo : un business au beau fixe». Autrefois, Météo France occupait seul le terrain de la prévision climatique. Aujourd'hui, des start-up développent la «business intelligence climatique» : elles proposent leurs services aux entreprises météo-dépendantes afin qu'elles ajustent leur offre saisonnière. Il faut dire que 25 % du PIB en France serait lié aux conditions météo... - «Zanzibar : un paradis en sursis ?». L'île aux Épices s'ouvre largement au tourisme : 150000 voyageurs viennent découvrir chaque année son patrimoine et ses plages. C'est encore peu, mais de grands consortiums étrangers grignotent les côtes et bafouent parfois les droits ancestraux des agriculteurs

DANS LA LIGNE DE MIRE

20h35

Agent des services secrets ayant sacrifié sa vie à son métier, Frank Horrigan était, trente ans auparavant, chargé de la sécurité du Président Kennedy et il ne s'est jamais remis de son assassinat, qu'il considère comme un échec personnel. Aujourd'hui, un inconnu menace le Président actuel, qui mène sa campagne de réélection, mais personne ne prend la chose au sérieux, à l'exception de Frank, harcelé au téléphone par le tueur, qui semble le connaître. Frank est persuadé du danger et finit par convaincre Lily Raines, un autre agent qui, après l'avoir détesté, vient de lui tomber dans les bras. Mais une fois affecté à la sécurité du Président, il est aussitôt viré

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PROFESSION NÉGOCIATEUR

22h30

En Inde, dans la région du Cachemire, Dominic King négocie la libération d'un couple de Britanniques en visite chez leur fils Mahavi. Mais la police locale ouvre le feu, permettant aux kidnappeurs de s'enfuir avec leurs prisonniers. Ils se réfugient dans un bus de touristes dont les occupants sont à leur tour pris en otage. King demande à la police de cesser le feu, mais l'un des ravisseurs, Anwar, apprend que sa famille a été arrêtée. Il menace de tuer un otage par heure si elle n'est pas libérée. Le drame prend une ampleur encore plus grande lorsque King découvre que la fille du secrétaire d'État aux Affaires étrangères britannique, Florence Holland, se trouve dans le bus

FBI : PORTÉS DISPARUS AU LARGE

20h45

L'équipe recherche un homme qui a disparu après une plongée de nuit. Il avait loué un bateau avec son pilote. Ce dernier, ayant trouvé sa demande de destination plus qu'étrange, a alerté les autorités. À l'endroit indiqué, les plongeurs de la police ont trouvé trois cadavres dont les pieds avaient été cimentés. Ils ont été tués une semaine plus tôt. Tout porte à croire que le plongeur disparu est l'auteur des meurtres. Parallèlement, l'histoire entre Danny et Elena passe à un niveau supérieur

BONES TRADERS

20h50

Le cadavre d'un trader est retrouvé coincé sous le tourniquet d'une aire de jeu. Brillant élément, la victime venait pourtant de faire perdre quelques 8 millions de dollars à sa société et à ses collaborateurs. Par ailleurs, Bones et Booth doivent s'entendre sur l'éducation de leur fille après qu'elle a prononcé son premier gros mot

MASTERCHEF

22h35

Les douze candidats de la promotion 2015 devront pour commencer se démarquer lors de trois rounds autour de deux produits incontournables : le poulet et les oeufs. Une nouveauté : le meilleur candidat se verra remettre le Tablier doré, qui procure un certain nombre d'avantages pour l'épreuve suivante. Les deux candidats qui auront le moins convaincu le jury iront en revanche directement en test sous pression. Ensuite, les cuisiniers amateurs disputeront la première épreuve en équipe de la saison : sur la presqu'île de Quiberon, dans le golfe du Morbihan, ils devront cuisiner en trois heures un menu typiquement breton pour 35 sauveteurs en mer

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.75.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Bar Refaeli

fiancée avec Adi Erza ! ?

Bar Refaeli est folle amoureuse de son petit ami, le businessman Adi Erza. Un amour qu'elle n'hésite pas à afficher sur les réseaux sociaux, Aux dernières nouvelles, le mannequin de Sports Illustrated se serait fiancé.

Sienna Miller

elle s'est blessé près de l'œil !

Sienna Miller s'est blessée, elle a cogné son oeil contre un accessoire du spectacle Cabaret, pour lequel elle a pris la relève d'Emma Stone et avant elle, Michelle Williams.

Ariana Grande

elle a conquis la maman de Big Sean !

Il semblerait qu'Ariana Grande, pour garder son homme, doit se mettre sa mère dans la poche, et c'est exactement ce qu'elle a fait !

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h30
Dohr	12h52
Asr	16h20
Maghreb	20h16
Icha	21h57

MIDI
Quotidien national d'information Libre
N° 2524 | Jeudi 2 juillet 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

SOUDAN DU SUD

CES FEMMES QUI SOUFFRENT DANS L'INDIFFÉRENCE

Des militaires sud-soudanais ont violé puis brûlé vives des femmes et des filles dans leurs maisons dans l'Etat de l'Unité (Nord), a accusé mardi l'ONU, évoquant une *"brutalité nouvelle"* dans le sanglant conflit civil qui ravage le jeune pays depuis un an et demi.
Dans un rapport publié hier, des enquêteurs de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) mettent en garde contre des *"violations des droits de l'Homme généralisées"*. Ils s'appuient sur le témoignage de 115 victimes et témoins dans l'Etat septentrional d'Unité, l'un des plus touchés par la guerre civile.
L'armée sud-soudanaise, SPLA, y a lancé en avril une vaste offensive contre les forces rebelles dans le département de Mayom, qui était une zone pétrolifère majeure avant d'être détruite dans les combats.
"Les survivants de ces attaques ont affirmé que la SPLA et ses milices alliées du département de Mayom ont mené une campagne contre la population locale, tuant des civils, pillant et détruisant des villages, et provoquant le déplacement de plus de 100.000 personnes", a poursuivi l'Onu dans un communiqué.
"Certaines des accusations les plus inquiétantes compilées par les agents des droits de l'Homme de la Minuss portent sur l'enlèvement et des abus sexuels contre des femmes et des filles, dont certaines auraient été brûlées vives dans leurs maisons", a-t-elle ajouté.

L'actuel conflit au Soudan du Sud a éclaté en décembre 2013, avec des combats au sein de l'armée sud-soudanaise, fracturée le long de lignes politico-ethniques par la rivalité à la tête du régime entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar.
Diverses milices tribales se sont jointes, d'un côté ou de l'autre, aux combats, accompagnés de massacres ethniques et d'exactions attribuables aux deux camps.
L'intensification des combats *"a non seulement été marquée par des accusations de meurtre, viol, enlèvement, pillage, incendie criminel et déplacement (de population), mais aussi par une nouvelle brutalité et intensité"*, a encore lancé l'ONU.
"L'ampleur et le niveau de cruauté qui caractérisent ces informations suggère une animosité qui dépasse les clivages politiques", a-t-elle ajouté.
Mi-juin, le Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef) avait déjà accusé les forces armées qui s'affrontent au Soudan du Sud, indépendant du Soudan depuis quatre ans, d'avoir perpétré des crimes atroces contre des enfants : émasculations, viols, les ligotant parfois ensemble avant de leur trancher la gorge.

MIGRATION EN MÉDITERRANÉE

137.000 PERSONNES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Un nombre record de 137.000 migrants ont traversé la Méditerranée au cours du premier semestre 2015, soit une hausse de 83 % par rapport au premier semestre 2014, ont indiqué mercredi les Nations unies.
Le nombre de migrants en Méditerranée était passé en 2014 de 75.000 au premier semestre à 219.000 à la fin de l'année, selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés.
"L'Europe est confrontée à une crise des réfugiés par voie maritime qui atteint des proportions historiques", alerte le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (UNHCR), précisant que ces migrants et réfugiés dans leur immense majorité fuyaient les guerres, les conflits et les persécutions.
"La plupart des gens qui arrivent par voie maritime en Europe sont des réfugiés, qui cherchent une protection contre la guerre et les persécutions", souligne dans un communiqué le chef de l'UNHCR, Antonio Guterres.
Un tiers des hommes, femmes et enfants qui ont rejoint par la mer la Grèce ou l'Italie cette année arrivent de Syrie, pays ravagé depuis 2011 par la guerre.
Les personnes fuyant la violence persistante en Afghanistan et le régime répressif en Erythrée représentent 12 % des arrivées, selon le rapport de l'UNHCR.
La Somalie, le Nigeria, l'Irak et le Soudan sont les autres principaux pays d'origine des migrants.
Le nombre de ceux qui ont trouvé la mort au cours des six premiers mois de 2015 en tentant de traverser la Méditerranée s'est établi à 1.867, dont 1.308 pour le seul mois d'avril 2015.

INITIÉE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

OOREDOO, PARTENAIRE DE LA 2e ÉDITION DU VILLAGE DES LOISIRS AU PALAIS DES EXPOSITIONS D'ALGER

Ooredoo célèbre les vacances d'été 2015 avec les Algériens en accompagnant le ministère de la Jeunesse et des Sports en tant que partenaire dans l'organisation de la 2e édition du Village des loisirs au Palais des Expositions de la Safex d'El Mohammadia - Alger
Initié par le ministère de la Jeunesse et des Sports et sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ce village est un grand espace de loisirs et de détente ouvert au public du 28 juin jusqu'au 3 septembre 2015. cinéma 9D, patinoire, karting, quad, piscines, espace culturel, espace dessin, espace de jeux, espace sportif, destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles.
Pour rappel, Ooredoo est partenaire du ministère de la Jeunesse et des Sports depuis mai 2015, pour une durée de cinq ans. Ce partenariat vise à accompagner plusieurs projets destinés aux jeunes à travers ce partenariat, Ooredoo démontre son engagement indéfectible à accompagner des programmes destinés à la jeunesse algérienne.

POUR TENTATIVE D'HOMICIDE SUR SON COUSIN

Un homme arrêté à Batna

Les gendarmes de la brigade de Oued-Taga (Batna) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Arris, le nommé (T. S.) âgé de 30 ans, pour tentative de meurtre avec préméditation, dont a été victime son cousin âgé de 41 ans.
Il a été placé sous mandat de dépôt. Suite à un différend, le mis en cause a heurté volontairement la victime, lui occasionnant des blessures graves à la tête.
La victime a été admise à l'hôpital de Batna, pour y recevoir les soins nécessaires.

BAGARRE GÉNÉRALE DES MEMBRES D'UNE MÊME FAMILLE

Sept personnes blessées à Djelfa

Suite à un litige sur une parcelle de terre à la zone El-Euleug, commune de Aïn-Feka (Djelfa), une rixe au moyen de gourdins a mis aux prises les membres d'une même famille, au cours de laquelle sept d'entre eux ont subi des blessures diverses.
Les blessés ont été évacués sur le centre de santé local, d'où deux (02) parmi eux ont été transférés sur l'hôpital d'Aïn-Oussera.
Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade d'Aïn-Feka.

ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Le relogement se poursuit à Oran

Sur réquisition du wali, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale d'Arzew se sont déplacés au site des bidonvilles du village Bouamama circonscription, pour y assister les autorités administratives locales dans l'opération de relogement de cent familles vers une nouvelle cité mitoyenne.

CONSTRCTIONS ILLICITES

Six bâtisses détruites à Sétif

Sur réquisition du wali, les gendarmes de la brigade territoriale d'Ain Terik (Sétif) renforcés par un escadron d'intervention de la Gendarmerie nationale ont assisté les autorités administratives locales dans l'opération de démolition de six habitations construites illicitement par des riverains, sur un terrain domanial au village Aïn-Terik de la localité.